

RÉTROSPECTIVE  
2020

# BULLETIN MUNICIPAL OGY-MONTOY-FLANVILLE



Lauvallières

L'Amitié

Montoy

Flanville

Le Cugnot

Saint-Agnan

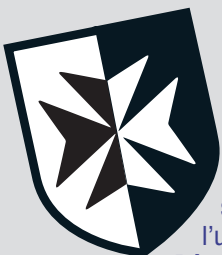
La Planchette

Puche

Ogy



# Les blasons



## Ogy

**Blason** : parti d'argent et de sable, à la croix de Malte brochant l'un en l'autre.

**Détails** : le statut officiel du blason reste à déterminer.

Ogy dépendait du Pays Messin du Haut-Chemin, dont les seigneurs étaient les grandes familles de Metz. C'est pourquoi nous trouvons les armes de la capitale mosellane « parti d'argent et de sable » (blanc et noir). La seigneurie dépendait aussi des chevaliers de l'ordre des Hospitaliers de Saint-Jean de Jérusalem, de Rhodes et de Malte aujourd'hui connu sous le nom de l'ordre de Malte, d'où la croix à huit pointes, ce qui ressort bien sur le blason de la commune.

## Montoy-Flanville



**Blason** : fascé d'or et d'azur de huit pièces, à trois billettes vairées du même en chef.

**Détails** : par arrêté du 9 février 1948, la commune porte les armes de la famille Grogat, des paraiges de Metz, qui possédait la seigneurie.

Fascé d'or et d'azur de huit pièces, à trois billettes vairées ondées du même brochant les deuxième et troisième fascés. Montoy et Flanville ont été réunis le 21 août 1812.

Flanville était une seigneurie du Pays Messin du Haut-Chemin. Ce dernier portait « fascé d'or et d'azur de huit pièces ».

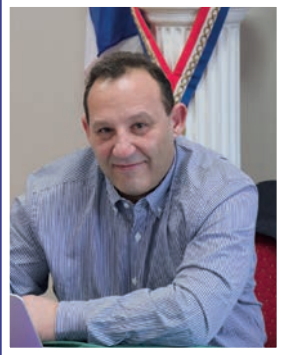
Mais ce sont les armes de la famille Grogat, des paraiges de Metz, qui ont été reprises par la commune. Le blason a été adopté le 9 février 1948.

# Sommaire

<b>ÉDITO DU MAIRE</b>	3
<b>VIE MUNICIPALE</b>	
Élections municipales	4
Services municipaux	5
Conseils municipaux	6
Travaux	7
Environnement et Aménagements	8
Urbanisme	9
Budget	10
<b>ÉCONOMIE</b>	
Les entreprises	12
Une économie verte	13
<b>FAMILLE ET SANTÉ</b>	
École	14
Périscolaire	16
CCAS	18
Santé	20
M.A.M	21
<b>VIVRE LOCAL</b>	
Musée Naturel	22
Mets fermiers	23
<b>ASSOCIATIONS</b>	24
<b>VIVRE À OGY-MONTOY-FLANVILLE</b>	
Réglementation	29
Sécurité et prévention	30
Démographie et État civil	31
<b>HISTOIRE ET PATRIMOINE</b>	32
CCHCPP	34
Jeu	34
Numéros utiles	35
Calendrier 2021	36

Directeur de publication : Éric Gulino  
Équipe de rédaction : François Dietrich, Andrée François, Gilles Voituret  
Conception graphique : Mylène Goepner-Starck  
Impression : Imprimerie GUEBLEZ Metz  
Dépôt légal : Février 2021

# Édito du maire



Ce nouveau mandat, entamé en 2020, est marqué par un nouvel élan et de nouvelles ambitions dont celle de vous informer de la vie de la commune. C'est ce que nous avons voulu faire par le biais de ce nouveau bulletin municipal qui retrace les actes et les actions entrepris au cours de cette année écoulée.

Nous garderons de 2020 le souvenir d'une année de difficultés, de douleurs et d'interrogations. La crise sanitaire et les mesures prises pour se protéger du Covid 19 nous auront obligés à vivre différemment. Cette année aura permis de mettre les pendules à l'heure pour se préparer à la perspective d'un avenir meilleur. Le paradoxe, c'est que ce mode de vie imposé aura eu comme conséquence heureuse :

- **De diminuer la pollution** et d'améliorer la qualité de l'air avec la réduction de nos déplacements.
- **De doper les ventes en circuits courts** auprès des producteurs locaux, avec le confinement.
- **De réapprendre à vivre en famille** avec le couvre-feu.
- **De vivre différemment** notre relation avec l'activité professionnelle grâce au télétravail.

Nous avons individuellement et collectivement la possibilité de faire évoluer favorablement les choses pour autant que l'on mette l'énergie nécessaire pour se rendre moins esclave de la consommation.

Les élus et les agents de la commune de Ogy-Montoy-Flanville demeurent mobilisés pour vous, et nous aussi, nous allons nous interroger sur la pertinence de nos actions pour entrer en phase avec l'essentiel et le nécessaire.

Je vous souhaite de vivre cette année 2021 en harmonie.

- **Harmonie avec la nature** en bouleversant nos modes de fonctionnement pour participer à l'équilibre de la vie.
- **Harmonie avec les autres** en faisant les efforts nécessaires pour surmonter toute situation de discorde.
- **Harmonie avec votre famille** pour retrouver les joies et les plaisirs de partager des moments ensemble.

Bonne lecture.

**Éric Gulino**

*Maire de Ogy-Montoy-Flanville*

*Vice-président de la CC Haut Chemin-Pays de Pange*

# Vie municipale

## Une équipe renouvelée

POUR UN NOUVEAU MANDAT

### ÉLECTIONS DU 15 MARS

Marquées par la montée en puissance de la crise sanitaire, les premières élections de la commune unifiée de Ogy-Montoy-Flanville ont été organisées dans le strict respect des mesures de prévention, mais n'ont mobilisé que modestement la population locale. Sur les 1 482 électeurs inscrits, 498 seulement ont glissé leurs bulletins dans les urnes, soit un taux de participation de 33,60 %.

Seule en présence, la liste du maire sortant, Éric Gulino, a obtenu 428 voix, alors qu'ont été recensés 27 bulletins blancs et 43 nuls.

### INSTALLATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Les 23 élus se sont réunis le 26 mai, sous la présidence de Monique Guillaume, doyenne de l'assemblée.



### LE MAIRE

**Éric Gulino**

est élu premier magistrat de la commune.

### LES ADJOINTS



**Anne-Marie Marx**

1<sup>ère</sup> adjointe,  
avec délégation pour  
l'urbanisme et les  
aménagement sur Ogy.



**Pierre Jolly**

2<sup>e</sup> adjoint, avec délégation  
pour l'urbanisme et les  
aménagement sur Montoy-  
Flanville, les services  
communaux et la réglementation.



**Aline Becker**

3<sup>e</sup> adjointe,  
avec délégation pour  
l'administration générale,  
la gestion du personnel et  
les finances communales.



**Alain Bastien**

4<sup>e</sup> adjoint,  
avec délégation pour  
la gestion des services  
techniques.



**Marina Gautier**

5<sup>e</sup> adjointe, avec délégation  
pour la politique de la famille,  
la gestion du CCAS,  
la politique de l'enfance et  
de la jeunesse, l'emploi.



**Gilles Voituret**

6<sup>e</sup> adjoint, avec délégation  
pour la vie associative, les  
événements et la gestion  
des outils de communication  
externe.

### LES CONSEILLERS MUNICIPAUX DÉLÉGUÉS



**Monique Guillaume**

pour la politique  
d'animation des seniors.



**Claudine Hittinger**

pour la politique de santé,  
prévention et solidarités.



**François Dietrich**

pour la politique  
de communication.

### LES CONSEILLERS



**Nataly  
Badie**



**Laurence  
Bayeur**



**Lucien  
Dim**



**Laurent  
Erbostosser**



**Andrée  
François**



**Francis  
Frery**



**Guillaume  
Grandjean**



**Sabrina  
Hajri**



**Damien  
Leve**



**Alain  
Lacognata**



**Marie-Françoise  
Mangin**



**Sébastien  
Mangin**



**Valérie  
Simonin**

# Services municipaux

Dans l'organigramme municipal, les agents communaux sont répartis entre trois grands pôles concernant l'administration, l'aménagement et les services aux habitants.



## PÔLE AMÉNAGEMENT

Responsable des services techniques, Pierre-François Tisserand coordonne les aménagements, les travaux, la réglementation et l'organisation matérielle des fêtes et cérémonies.

L'équipe technique a subi une compression d'effectif en septembre 2020, passant de 5 à 3 agents à temps plein.

Arrivés en fin de contrat, Ken Brulé s'occupait de l'entretien et de la rénovation des bâtiments publics, Yannick Bastien des espaces verts (entretien des massifs, des sentiers et des jardins du Musée Naturel Jean-Marie Pelt).

Omid Khodaparast et Sébastien Lohr ont en charge la préparation des manifestations et des cérémonies, l'entretien de la voirie sur Montoy-Flanville, alors que le secteur de Ogy est confié à Nicolas Alibert qui s'occupe partiellement des bâtiments communaux, les gros travaux étant réalisés en sous-traitance.

Contractuel à temps partiel, Régis Brizion est chargé de la création et de l'entretien des sentiers communaux, des travaux de bûcheronnage et d'entretien des arbres.



## PÔLE ADMINISTRATION

Michelle Arnould est en charge de l'administration générale et de l'urbanisme, Nathalie Terpereau du personnel et des finances, Valérie Coignard a la responsabilité des services communaux de Montoy-Flanville et Karine Boucheron de ceux de Ogy.



Karine et Valérie accueillent les administrés respectivement en mairie :

### OGY

lundi 8h30 - 12h et 13h30 - 18h,  
mardi 8h30 - 12h et 13h30 - 16h30,  
jeudi 13h30 - 19h,  
vendredi 8h30 - 12h et 13h30 - 18h.

### MONTOY-FLANVILLE

lundi, mardi, jeudi  
9h - 12h30 et 13h30 - 19h.  
Même horaire le vendredi jusqu'à 18h.

(Horaires en vigueur)



## PÔLE SERVICES AUX HABITANTS

L'équipe d'animation du Périscolaire est composée, sous la direction de Audrey Maguin, de Sonia Kochanski, Méral Carpino, Nathalie et Shelly Varenne, Adrien Meni. Gèrent le service du Périscolaire Emmanuelle Jacquinet et Michèle Manceau qui est également chargée de l'entretien des bâtiments communaux de Ogy. Sylvie Falzone et Fabienne Beghin assurent l'entretien des bâtiments scolaires.

Claude Vivarelli, Florence Grosjean et Marine Sibille apportent leur assistance à l'école maternelle, cette dernière ayant plus particulièrement en charge le transport scolaire des petits de la maternelle, et assurant par ailleurs l'entretien des bâtiments communaux sur Montoy-Flanville.

# Conseils municipaux

AU FIL DES SÉANCES...

## ADMINISTRATION

**Suppression des communes déléguées** et des conseils municipaux de Ogy-Montoy-Flanville (28/01).

**Installation du conseil municipal** : élection du maire, des adjoints, délégations données au maire, aux adjoints, création de 3 postes de conseillers municipaux délégués et désignation des 3 élus (26/05).

**Composition des commissions communales** : commission d'appel d'offres (26/05).

**Recensement de la population** (janvier et février 2020) : rémunération des 3 agents recenseurs (26/05).

**Composition des commissions communales** : commission administrative électorale, commission communale des impôts directs, désignation des élus membres du CCAS (23/06).

**Contrat de maintenance et d'entretien** des aires de jeux avec la société IMAJ, pour une prestation annuelle de 2 040 € TTC (27/07).

## FINANCES

**Indemnités des élus** (26/05).

**Suspension des loyers** de 3 mois pour les professionnels de santé et les sociétés sises au 7 rue du Château, suite à la crise sanitaire (26/05).

**Crédit-bail** (12 trimestres) pour l'acquisition d'une balayeuse (26/05).

**Approbation des comptes** administratifs et de gestion 2019 pour la commune et les lotissements (23/06).

**Fixation des taux d'imposition** des deux taxes directes locales 2020 (23/06).

**Vote des budgets primitifs 2020** pour la commune et les lotissements (27/07).

**Demande de subvention DETR/DSIL** dans le cadre du programme de rénovation basse consommation de l'éclairage public (01/09).

**Adhésion à la convention constitutive** de groupement de commandes du Département de la Moselle pour l'achat d'électricité (27/10).

**Décision d'installation de vidéo protection** à Ogy et demande de subvention au Fonds Interministériel de Prévention de la Délinquance (15/12).

## AMÉNAGEMENTS

**Attribution des travaux de plateforme** et de réalisation du parking « Mets fermiers » à la société Passion Création pour un montant de 24 240 € TTC (28/01).

**Acquisition foncière** sur la zone artisanale de la Planchette, pour le merlon, au prix de 40 € l'are (01/09).

## URBANISME

**Vente de parcelles** au promoteur du lotissement « Le Clos du Moulin » à Ogy (26/05).

## TRAVAUX

**Dissolution** du SIVOM COMOGYRE (28/01).

**Transfert de la compétence** du transport scolaire du SIVOM COMOGYRE à la commune de Ogy-Montoy-Flanville (28/01).

**Convention avec Coincy** pour les travaux à l'église et au cimetière de Saint-Agnan (15/12).

## ÉCOLE

**Convention de partenariat** « Écoles numériques innovantes et ruralité » avec le Ministère de l'Éducation Nationale (01/09).

**Adhésion au groupement de commandes** relatif à l'acquisition des différents dispositifs du programme FUS@É (15/12).

## SERVICES AUX HABITANTS

**Demande du maintien de l'accès** à la déchetterie de Metz-Borny (27/10).



# Travaux

EFFECTUÉS EN 2020



Au fil des mois, les services techniques veillent à l'entretien et à l'amélioration de l'environnement communal. Parmi les principales actions menées au cours de cette année particulière, on retiendra :

## ✓ Achat d'une balayeuse mécanique

Un investissement lourd de 17 915,40 € TTC qui assure un nettoyage régulier sur l'ensemble de la voirie communale. L'utilisation de la machine a grandement facilité les opérations de ramassage des feuilles mortes en fin de période automnale.

## ✓ Réfection complète d'une salle de classe

## ✓ Rebouchage des trous de la voirie

Pour la première fois dans l'histoire de la commune une opération de rebouchage des trous et nids de poule a été menée à grande échelle sur l'ensemble de la voirie communale.

## ✓ Plantation d'arbres fruitiers

Une cinquantaine d'arbres fruitiers ont enrichi le verger communal.

## ✓ Élagage et abattage d'arbres devenus dangereux sur la voie publique

## ✓ Nouvelle signalisation communale

En raison de la nouvelle situation administrative de la commune de Ogy-Montoy-Flanville, de nouveaux panneaux ont été installés aux entrées de l'agglomération, soit 4 pour Montoy-Flanville et 3 pour Ogy.





## Environnement

Afin de parer aux inondations déjà connues à plusieurs reprises dans la commune, une étude a été lancée par la Communauté de Communes Haut Chemin - Pays de Pange.

Les ruisseaux qui coulent dans la commune pourront ainsi être maîtrisés et les habitations protégées.

La place des Cerisiers, à Montoy, constitue un site particulièrement vulnérable à cause d'une capacité de transit insuffisante pour les eaux du ruisseau de Vallières, sous le pont de la route menant à Noisseville.

Dans le cadre de l'opération « Nettoyons la Nature » programmée en septembre, une équipe de bénévoles a procédé au débroussaillage et au nettoyage du ruisseau de Vallières dans ce secteur, avec le concours d'agriculteurs de la commune assurant le déblayage et l'évacuation des bois morts avec leurs engins spécialisés.



## Aménagements

### ÉCLAIRAGE PUBLIC À LED

La rénovation de l'éclairage public de la commune se poursuit. Les lampes énergivores, polluantes pour la flore et la faune, sont progressivement remplacées par des ampoules LED, permettant une économie réelle de l'énergie et donc des coûts de fonctionnement.

### MOBILIER URBAIN

Le mobilier urbain est complété (voire remplacé) tout au long de l'année. Les aires de jeux et les plateaux sportifs sont progressivement mis aux normes en vigueur et d'autres vont être installés.



L'aire de jeu du Cugnot (1) et de Flanville (2)



# Urbanisme

La politique de l'urbanisme local est d'atteindre et de maintenir une population au-delà de 2 000 habitants. Cet objectif nécessite un volume de 1 000 logements (occupation moyenne des logements actuellement inférieure à 2,4).

Le capital existant de 781 logements devrait donc s'enrichir d'un volume de 110 nouveaux logements d'ici la fin du mandat municipal. La grande majorité d'entre eux figure dans le programme de lotissements actuellement mené.

**SUR MONTOY-FLANVILLE**, les lotissements le « Mai Joly » et le « Pâtural 1 » sont en cours de construction et devraient voir leur aboutissement vers la fin de l'année 2021. D'autres vont commencer prochainement, comme le « Pâtural 2 ».

**MAI JOLY** : Situé à l'arrière de la place des Cerisiers, il se compose de 14 parcelles (5 communales et 9 privées) sur lesquelles 12 maisons sont en cours de construction. (1)(2)

**PÂTURAL 1** : Les premières maisons commencent à sortir de terre sur les 13 parcelles communales viabilisées, le long de la route de Flanville. (3)

**PÂTURAL 2** : Les travaux de viabilisation devraient débuter avant le printemps 2021 sur le terrain situé à l'arrière du précédent. Une quinzaine de parcelles communales sont prévues, ainsi qu'un petit collectif. (3)

**SUR OGY**, deux lotissements privés sont en cours de réalisation.

**LE CLOS DES MÉTAYERS (75 ARES)** : Il se situe dans les proches limites du cadre bâti de la partie principale de Ogy, accessible à l'entrée de la commune à partir de la rue de Pange, en venant de la RD 4. Les 16 parcelles ont été toutes vendues et environ 80% des constructions sont réalisées à ce jour. Les voiries définitives seront réalisées mi-février 2021 si les conditions climatiques le permettent. (5)

**LE CLOS DU MOULIN (81 ARES)** : Sa localisation est voisine de celle du précédent, en empruntant la rue de Metz à partir de la RD 4. Les 21 parcelles sont toutes vendues et les travaux de viabilisation ont été achevés en novembre 2020. Les nouvelles constructions devraient débuter en février 2021, en fonction des conditions climatiques. (4)



1



2



3



4



5



# Budget

En raison de l'épidémie de coronavirus, le vote des budgets, habituellement prévu en avril, a été reporté en juillet 2020.

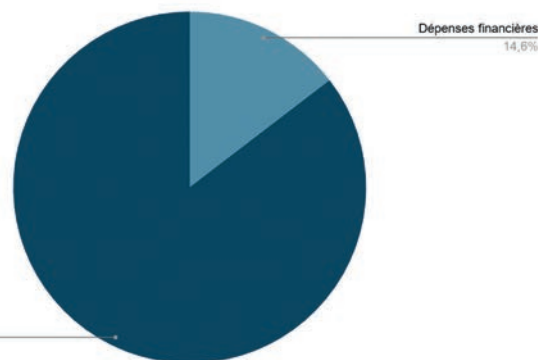
Le budget principal a tout d'abord été voté. Il énonce aussi précisément que possible l'ensemble des recettes et des dépenses de la commune pour l'année à venir.

Le budget 2020 s'équilibre en recettes et en dépenses à 2 639 784 € en fonctionnement et à 1 954 315 € en investissement.

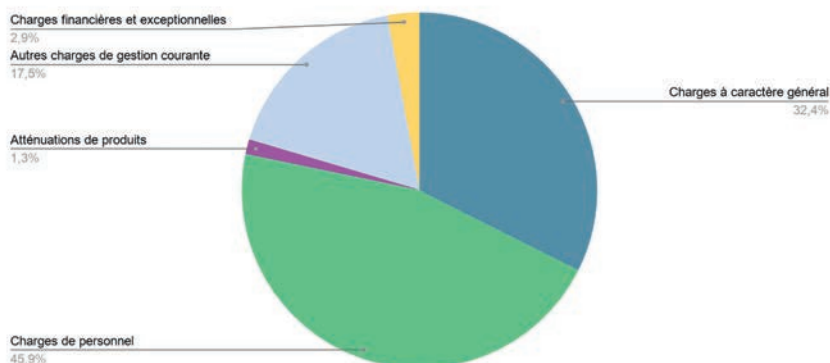
**LA SECTION DE FONCTIONNEMENT REGROUPE :**  
**L'ensemble des dépenses** nécessaires au fonctionnement de la collectivité. Les dépenses réelles de fonctionnement représentent 1 426 753 €.

**L'ensemble des recettes** que la collectivité peut percevoir des produits de services (151 K €), des dotations et participations (234 K €), des impôts et taxes (1 037 K €), des autres produits de gestion courante (1 192 K €), des atténuations de charges (21 K €) ou de produits exceptionnels (3 K €).

**LA SECTION D'INVESTISSEMENT REGROUPE :**  
**L'ensemble des dépenses** (le remboursement de la dette et les dépenses d'équipement de la collectivité). Les dépenses réelles d'investissement représentent 1 048 864 €.



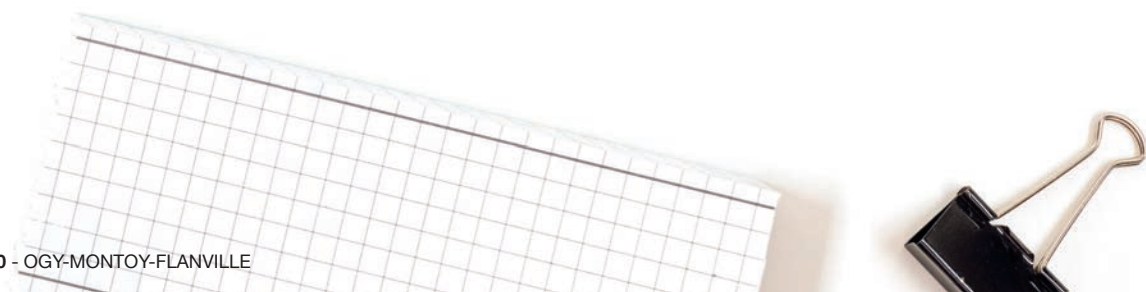
Dépenses d'équipement  
85,4%



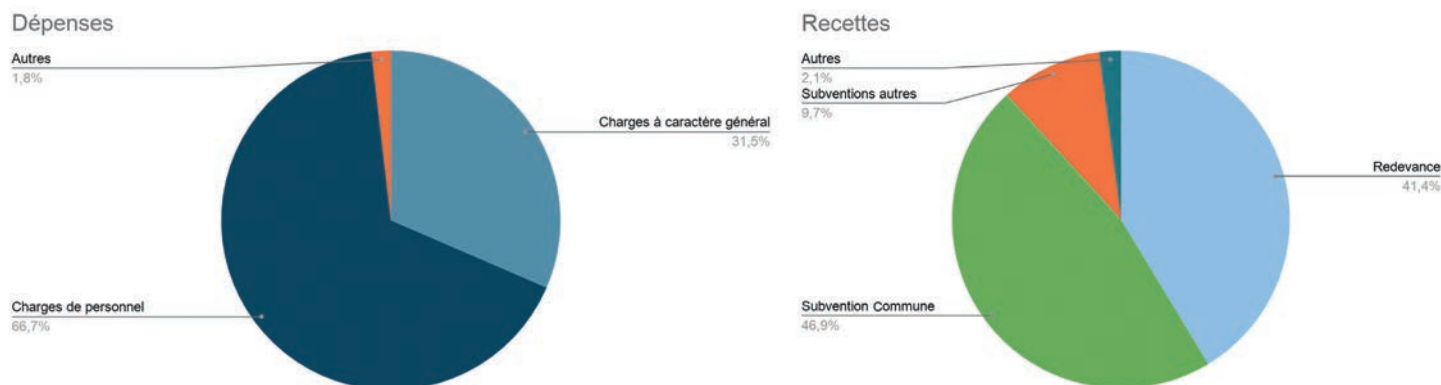
Les principales dépenses d'équipement réalisées en 2020 concernent les travaux dans les bâtiments (398 K €), la participation à l'aménagement du carrefour de Puche (60 K €), le remplacement des candélabres (94 K €), l'achat de matériel (10 K €).

**L'ensemble des recettes sont issues** des emprunts, des dotations et subventions de l'État. On y trouve l'autofinancement, qui correspond en réalité au solde excédentaire de la section de fonctionnement.

La commune a par ailleurs voté trois budgets annexes pour les lotissements : Mai Joly, Pâtural, Puche. Le budget du Fossé de l'Étang a été, quant à lui, clôturé. Ces budgets retracent l'intégralité des dépenses et recettes des opérations d'aménagement.



Le CCAS (Centre Communal d'Action Sociale) a son propre budget. Il reprend essentiellement les dépenses et recettes du périscolaire et des accueils de loisirs. En 2020, il s'équilibre en recettes et en dépenses à 232 598,31 €.



### RÉFORME DE LA FISCALITÉ LOCALE

La suppression définitive de la taxe d'habitation sur les résidences principales sera effective en 2023. Depuis 2018, la taxe d'habitation baisse progressivement. En 2020, 80 % des contribuables les moins aisés n'ont pas payé cette taxe. Les autres contribuables ne paieront que 70 % de leur taxe d'habitation en 2021, puis 35 % en 2022 et 0 % en 2023.

La compensation financière pour les communes sera effective à l'euro près. La part de la taxe foncière sur les propriétés bâties perçue par les départements va ainsi être attribuée aux communes.

Les contribuables continueront par ailleurs à payer les autres impôts nationaux (TVA, etc.), locaux (taxe foncière, taxe d'habitation sur les résidences secondaires) ainsi que la redevance télé.

### À Ogy-Montoy-Flanville, la hausse de la fiscalité a été limitée au taux de l'inflation.

	Taux 2019 Ogy-Montoy-Flanville	Taux 2020 Ogy-Montoy-Flanville	Produit fiscal attendu pour 2020
Taxe foncière bâti	13,77 %	13,91 %	357 626
Taxe foncière non bâti	53,33 %	53,86 %	24 506

### L'ÉCOLE, COMBIEN ÇA COÛTE ?

La dépense moyenne de la commune en 2019 a été de 1 053,81 € par élève scolarisé en école maternelle et 232,37 € par élève scolarisé en école élémentaire.

	École maternelle		École élémentaire	
	80 enfants	1 enfant	115 enfants	1 enfant
Gestion du bâtiment	11 245,36 €	140,56 €	13 978,04 €	121,55 €
Fonctionnement	2 557,00 €	31,96 €	5 393,00 €	46,89 €
Personnel	70 502,42 €	881,28 €	7 352,00 €	63,93 €
Coût total	84 304,78 €	1 053,81 €	26 723,04 €	232,37 €



## Les entreprises DE LA ZONE D'ACTIVITÉ DE LA PLANCHETTE

L'attractivité de la commune est souvent associée à la zone d'activité de la Planchette.

Véritable précurseur de la création de la zone de la Planchette, Georges Pawlak s'installe en 1965, avec son épouse Joséphine, pour se consacrer à la gestion de la station-service BP et de l'hôtel restaurant Au Relais du Beau Séjour. L'extension de la zone est l'œuvre de plusieurs entrepreneurs, Alphonse Madelaine, Lucien Bouché, François Hilpert et Richard Wagner qui, avec la marque FENDT, a solidement ancré la zone de la Planchette dans le paysage économique.

Depuis, l'activité s'est fortement renforcée. Profitant de la voie à grande circulation RD 603 et des liaisons domicile - travail du secteur périurbain de Metz, la zone actuelle s'étend sur 1,2 km et couvre près de 40 ha.



Le développement économique est maintenant une compétence de la Communauté de communes. Ogy-Montoy-Flanville ne serait pas ce qu'il est sans le dynamisme et l'attractivité de la zone artisanale de la Planchette et des sociétés qui ont leur siège dans la commune. L'activité économique sur la commune génère en fiscalité directe plus de 200 000 euros. Cette manne financière a contribué entre autres à réaliser les aménagements et les embellissements du village.

Le maintien d'une activité économique forge la vie de la commune et lui permet de ne pas s'inscrire dans un schéma d'exclusivité résidentielle. À ce jour, 120 entreprises ont leur siège social à Ogy-Montoy-Flanville. Elles génèrent environ 800 emplois, principalement déployés dans les domaines de l'équipement, de la logistique et des services.

Sur la ZA de la Planchette, on compte 36 entreprises, spécialisées dans les constructions et travaux (13), le commerce (13), la logistique (2), les services (5) et les loisirs (3). Depuis quelques années de nouveaux pôles d'activités sont générés sur la commune avec le soutien de la Mairie. Il s'agit d'un pôle santé avec les dix professionnels de la maison de santé, le magasin des « Mets fermiers » et le secteur en développement de la petite enfance.





## Une économie VERTE

Bien que située en zone périurbaine, la commune préserve la richesse de sa ruralité.

7 exploitations agricoles sont implantées sur le territoire communal et exploitent également des terres sur les communes environnantes.

4 exploitations sont orientées en système polyculture-élevage. Elles produisent des cultures céréalières : blé (essentiellement pour la farine panifiable), orge d'hiver (pour l'alimentation animale), orge de printemps (malterie - brasserie) ; des cultures oléagineuses : colza, tournesol ; des cultures protéagineuses : pois, féveroles ; des cultures herbagères (prairies) destinées à l'alimentation et aux repos des bovins allaitants (vache produisant du lait pour nourrir son veau au pis). Les animaux élevés sont essentiellement

de races charolaise et blonde d'Aquitaine.

2 autres exploitations pratiquent la monoculture céréalière et la dernière allie culture céréalière et apiculture (production et vente).



### DES OBJECTIFS ENVIRONNEMENTAUX

Face au rythme de la société contemporaine, les paysages naturels forment un univers pérenne, authentique et rassurant pour les néoruraux/périurbains.

De par leur profession, les agriculteurs sont soucieux de préserver l'environnement naturel, contribuant ainsi au développement et au maintien de la biodiversité. Ces milieux naturels permettent aux espèces animales de s'abriter, se nourrir et se reproduire. De très nombreuses espèces végétales s'y développent, grâce au maintien de corridors écologiques.

Les agriculteurs de la commune mettent en place diverses actions en faveur de l'environnement :

**Stockage du carbone dans les sols** grâce à la réduction du travail du sol, à l'implantation de couverts

dans les systèmes de culture, à l'implantation de haies et à l'optimisation de la gestion des prairies (1 ha de prairie stocke 570 kg de CO<sub>2</sub>/ha/an).

**Des cultures autonomes** : Les cultures de protéagineux (pois, féverole) présentent des avantages environnementaux. Outre leur contribution à la diversité dans les rotations de cultures, elles possèdent la capacité, propre aux légumineuses, d'établir une symbiose avec des bactéries du sol qui leur permet d'utiliser l'azote de l'air, évitant ainsi l'apport d'engrais azotés.

**Contribution à la pollinisation** : L'agriculture et les abeilles s'échangent en effet de précieux services. Les abeilles butinent le pollen et le nectar, et de nombreuses cultures ont besoin d'elles pour leur pollinisation. C'est pourquoi les agriculteurs, soucieux de cet enjeu, accueillent de nombreuses ruches dans leurs parcelles agricoles.

**Mise en œuvre de techniques alternatives aux intrants chimiques**, comme la lutte biologique, tout en s'assurant de leur cohérence agronomique à l'échelle du système, telle que l'allègement du travail du sol. Diversifier les cultures et leur succession dans le temps, notamment avec l'introduction de légumineuses fixatrices de l'azote de l'air, de cultures intermédiaires (plante semée entre deux cultures principales pour améliorer naturellement la fertilité du sol) et de plantes de services (plantes compagnes). Ceci permet de limiter les risques d'invasion par les mauvaises herbes et les parasites, et d'assurer une utilisation plus efficace des ressources minérales et organiques.

### LE GROUPE PROJ'HAIE

Face à l'impact de l'activité agricole sur le paysage, la Chambre d'Agriculture, les syndicats, les instituts techniques, les filières, les collectivités mettent toute leur énergie à développer des solutions durables et résilientes en adéquation avec

le monde d'aujourd'hui, en trouvant un réel équilibre entre les trois objectifs de l'agriculteur d'aujourd'hui : répondre à un besoin, préserver les ressources, vivre de son métier.

C'est dans cette optique que le groupe PROJ'HAIE fédère une douzaine d'agriculteurs qui plantent des arbres et des haies, et qui mettent en place des corridors écologiques sur le territoire de la Communauté de Communes du Haut Chemin - Pays de Pange. L'Agence de l'Eau et la Région participent au financement du projet. La finalité est de communiquer positivement et d'essayer de nouvelles façons d'appréhender le métier, de l'intérieur, comme de l'extérieur.

La cohabitation ruraux/rurbains est tout à fait possible, tous ayant besoin les uns des autres.



## École

Pour l'école, comme partout ailleurs, tout a été chamboulé en 2020.

Pourtant, cette année scolaire commençait sous les meilleurs auspices et se dirigeait même vers des activités extérieures et une fête scolaire haute en couleur sur le thème de la protection de l'environnement et de la biodiversité. Chose extraordinaire, la venue d'un chef Papou qui lutte contre la déforestation en Papouasie Nouvelle-Guinée était prévue pour le dernier trimestre. Tout s'est arrêté net juste après un magnifique carnaval tout de même.

Au moment du confinement de mars, les classes se sont mises à travailler à distance avec leurs enseignants. Tout le monde a vraiment fait en sorte que la vie continue et que les enfants travaillent en sécurité. Un pôle d'accueil a été mis en place à l'école pour les

enfants des soignants, sous la houlette de Simon Lorin, directeur de l'école et d'Audrey Maguin, directrice du périscolaire. La solidarité a bien été présente dans le village.

Puis ce fut la rentrée en mai sur la base du volontariat des parents et la reprise obligatoire de juin. Une belle coordination des élus, des personnels et des enseignants a permis cette prouesse car le protocole a engendré la modification des locaux et la réorganisation de tout le service (enfants servis à table à midi, désinfection permanente des locaux, entrée et récréations échelonnées...). Une organisation sérieuse qui a permis un retour des élèves à l'école de la République.





Il a fallu déployer parfois des trésors d'inventivité pour permettre que des activités, pourtant simples habituellement, se déroulent tout de même. Ce fut le cas des photos de classe ou la mise en place d'une flash mob' pour le dernier jour d'école.

Même si on croyait que septembre donnerait de l'espoir, il n'en fut rien avec une rentrée au protocole sanitaire bien présent et même renforcé au sortir des vacances d'automne. Malheureusement, il a fallu rajouter à cela le plan Vigipirate renforcé à la suite des attentats et c'est dans un climat bien particulier que les élèves et leurs enseignants ont évolué. Des hommages ont bien sûr été rendus à l'école et au monument de la Liberté à Saint-Agnan. Enseignants et élèves ont voulu montrer leur solidarité face à l'abomination.



Même si les rencontres sportives chapeautées par l'USEP ont toutes été soit annulées, soit repoussées, la piscine a pu cependant être maintenue pour les CP et les CE1, et l'éducation sportive a eu lieu mais de manière plus contrôlée. L'idée était d'éviter tout brassage entre les classes.



Il était hors de question de finir l'année civile sur des notes négatives et tout a été fait pour permettre à l'école de vivre de bons moments. Des sapins ont été offerts par la municipalité et les enfants ont eu beaucoup de joie à les décorer. Les bricolages et les chants de Noël ont égrené cette période joyeuse et Saint Nicolas est venu rendre visite à toutes les classes. Il a forcément passé du temps, car il y a dans l'école du village beaucoup d'élèves sages et travailleurs. Ces derniers ont été en plus cette année très sérieux et courageux face aux événements. Ils continueront à l'être sans l'ombre d'un doute.





# Péricolaire

L'accueil périscolaire de la commune de Ogy-Montoy-Flanville est géré par le Centre Communal d'Action Sociale. Le centre fonctionne pratiquement toute l'année. Il couvre la période scolaire et assure également une partie des petites vacances, ainsi que la période estivale.

La directrice, Audrey Maguin, et son équipe accueillent les enfants les lundis, mardis, jeudis et vendredis, **sur 3 temps d'accueil** : le matin de 7h20 à 8h30, pendant la pause méridienne de 12h à 14h, le soir de 16h30 à 18h30. Les enfants sont également accueillis les mercredis de 7h30 à 12h30.

Pendant les vacances scolaires, le centre fonctionne en ALSH (Accueil de Loisirs Sans Hébergement) du lundi au vendredi de 8h00 à 17h30.

**Vacances d'hiver** : du 22 février 2021 au 26 février 2021.

**Vacances de printemps** : du 26 avril 2021 au 30 avril 2021.

**Vacances d'été** : du 12 juillet 2021 au 30 juillet 2021.

## COMPOSITION DE L'ÉQUIPE

**Directrice** : Audrey Maguin

**Équipe éducative** : Sonia Kochanski, Nathalie Varenne, Michèle Manceau, Adrien Meni, Shelly Varenne (animatrice).

Claude Vivarelli, Florence Grosjean (ATSEM venant en renfort pour la pause méridienne).

**Équipe technique** : Emmanuelle Jaquinot, Fabienne Beghin.

L'équipe est à son maximum. Elle met tout en œuvre pour dédramatiser et faire accepter aux enfants le contexte sanitaire actuel, pour la plus grande satisfaction de la directrice et des enfants accueillis. Toujours en perpétuelle adaptation, le groupe garde le sourire et la motivation. Bien que le protocole sanitaire soit pesant pour la collectivité, les animateurs honorent toujours les activités périscolaires du soir pour le bonheur de chacun.

C'est dans une ambiance sereine et chaleureuse que les enfants évoluent au travers des différents temps d'accueil.

## RENTRÉE DE SEPTEMBRE 2020 EN CHIFFRES

Sur les 200 élèves scolarisés dans la commune, 166 enfants fréquentent l'accueil périscolaire, représentant 125 familles.

Les temps forts sont la pause méridienne et l'accueil du soir après la classe.

**155 enfants** sont concernés par la pause méridienne, la moyenne journalière accueillie étant de 96 enfants.

**139 enfants** sont concernés par l'accueil du soir, avec une moyenne journalière de 50 enfants.

**Le temps du matin** enregistre une moyenne journalière de 17 enfants.

**Les mercredis**, 27 enfants sont inscrits, représentant une moyenne journalière de 11 enfants.

Le développement du télétravail, généré par la crise sanitaire, a entraîné une baisse de la fréquentation (- 13 sur les temps du midi et - 18 les soirs, à 16h 30).



## FONCTIONNEMENTS DES TEMPS D'ACCUEIL

### • La restauration scolaire

La restauration scolaire joue un rôle fondamental en revêtant des dimensions sociales et éducatives qui contribuent à la réussite des élèves. Le déjeuner à la cantine constitue la garantie d'un repas complet et équilibré quotidien. Il est donc essentiel de maintenir au mieux son fonctionnement, au besoin avec le recours à des adaptations temporaires, tout en garantissant la sécurité des élèves et des agents.

3 services sont organisés, en respectant la stabilité des groupes (une zone = une classe) :

**12h - 12h30** : restauration pour les maternelles, avec deux classes (petite et moyenne section), soit environ 25 enfants.

**12h20 - 13h** : restauration pour les classes de CP, CE1 et grande section de maternelle, soit environ 36 enfants.

**13h - 13h40** : restauration pour les classes de CE2, CM1 et CM2, soit environ 35 enfants.

### • Collation de 16h30

Les repas sont encore loin de faire l'unanimité chez les petits, même si de nombreux progrès ont été faits. Une collation est donc nécessaire pour aider l'enfant à tenir jusqu'au dîner. Elle permet également de faire une pause réconfortante après une journée bien remplie à l'école, avant de s'adonner à une activité.

Une grande attention est portée à l'équilibre alimentaire des goûters préparés pour les enfants.

Sur la semaine, sont systématiquement proposés des produits céréaliers, des produits laitiers, des fruits, des produits sucrés.

2 services sont organisés :

**16h30 - 16h45** : 3 classes de l'école maternelle.

**16h45 - 17h** : 5 classes de l'école élémentaire.

### • Les activités

En plus d'offrir un espace d'accueil pour les enfants en périphérie des heures de classe, le périscolaire propose chaque trimestre de nombreux ateliers leur permettant de pratiquer des activités sportives, manuelles, culturelles...

Faire découvrir, initier, donner le goût d'agir, d'essayer, de créer est l'exigence des animateurs durant la pratique des activités.

Dans le contexte particulier actuel, les activités proposées dans le programme de ce 1<sup>er</sup> trimestre ont fait l'objet d'une évaluation et d'une adaptation au regard des règles sanitaires.

Le programme d'activités proposé tient compte de la distanciation et des gestes barrières. Sur les 13 ateliers d'animations programmés, seuls 4 ont été supprimés.

#### Ont été maintenues sans modification de jours et d'horaires :

- Les activités de loisirs créatifs : macramé, « home déco », créativités, « créa bout'chou », « string art ».
- « À la découverte de la Nouvelle-Zélande ».
- La malle aux jeux.
- Gym pour les maternelles.
- Cartes à jouer.

#### Ateliers d'animations annulés jusqu'à nouvel ordre :

- Mini-games, grands jeux, « zumba kids », gym pour les élémentaires.
- Anniversaires, atelier cuisine, boum veille des vacances, repas à thème.



Repas « chandeleur » avec des crêpes préparées par les enfants



Atelier « Créativités » pour les petits de la maternelle



La boum d'Halloween a réuni enfants et équipe éducative



# Le Centre Communal d'Action Sociale

Créé en 1978 sur les fondements du bureau d'aide sociale, le CCAS a pour vocation d'être à l'écoute de toute personne qui, pour une raison quelconque, aurait besoin d'une aide communale.

Le CCAS est géré par un conseil d'administration présidé par le maire de la commune, Éric Gulino, et se compose en nombre égal de conseillers municipaux (dont la vice-présidente, Marina Gautier) et de membres nommés par le maire, en dehors du Conseil municipal.

## SA MISSION EST TRIPLE :

**Développer** une politique familiale en proposant des services adaptés aux besoins des parents.

**Protéger** et améliorer le quotidien des seniors.

**Apporter une aide** aux habitants confrontés à des problèmes économiques, de handicap ou de dépendance. Ses actions, menées tout au long de l'année, se répartissent au sein de 4 commissions.



## COMMISSION ENFANCE ET JEUNESSE (MARINA GAUTIER, ADJOINTE AU MAIRE)

Le dynamisme démographique de la commune s'illustre par la vingtaine de naissances enregistrées chaque année, ce qui donne un taux de natalité proche de 1,15 % (11,5 pour mille).

**Pour les enfants de 0 à 3 ans**, l'objectif est de développer les accueils collectifs et individuels. La capacité totale d'accueil sur la commune est actuellement de 57 enfants pour 12 assistantes maternelles. Il existe une maison d'assistantes maternelles à Ogy (16 enfants pour 4 assistantes maternelles) et une micro-crèche privée « Kouki » qui devrait ouvrir ses portes en janvier 2021 sur la ZA de la Planchette.

**Les enfants de 3 à 11 ans** bénéficient des services d'un périscolaire de qualité et d'un Accueil Loisirs Sans Hébergement de 5 semaines pendant les vacances.

**Les adolescents de 12 à 17 ans** sont au nombre de 94. Ils seront invités à une rencontre avec les membres de la commission, courant premier trimestre 2021, pour construire un programme avec et pour les jeunes.

## COMMISSION ATTRACTIVITÉ ET EMPLOI (MARINA GAUTIER)

La commission a pour objectif de s'attaquer au crucial problème de l'emploi.

Dans un premier temps, il a été procédé au recensement des demandeurs d'emploi de la commune à partir de la plateforme de Pôle Emploi. Un courrier individuel a ensuite été envoyé aux personnes concernées pour leur proposer une aide à la rédaction des CV et à la préparation des entretiens d'embauche.

Par ailleurs, des contacts ont été établis avec les entreprises de la commune pour évaluer les besoins en ressources et lister les emplois disponibles.

Le CCAS entend ainsi jouer un rôle d'interface entre les entreprises et les demandeurs d'emploi.



### COMMISSION SANTÉ, PRÉVENTION, SOLIDARITÉ ET HANDICAP (CLAUDINE HITTINGER, CONSEILLÈRE DÉLÉGUÉE)

En termes de prévention, le registre nominatif servant en cas de crise sanitaire, comme le plan canicule ou présentement la COVID 19, est mis régulièrement à jour : 22 seniors y sont actuellement répertoriés. Les inscriptions sont ouvertes toute l'année. Peuvent s'y inscrire les personnes âgées de 65 ans et plus, les personnes âgées de plus de 60 ans reconnues inaptes au travail, ou les personnes adultes handicapées.

Dans le cadre de la pandémie, des réponses ont été apportées aux mesures sanitaires exigées par le Gouvernement :

- ✓ Accompagnement des personnels communaux dans le respect des mesures barrières : une présentation des risques de contamination, du bio nettoyage, de l'hygiène des mains, de l'utilisation des solutions hydro alcooliques, du port du masque, a été réalisée au mois de mai avant la réouverture des écoles et des espaces publics.
- ✓ Des masques ont été distribués à l'ensemble des habitants de la commune.

Malheureusement, cette pandémie qui dure n'a pas permis de réaliser tous les projets de 2020, comme l'initiation aux gestes de premiers secours pour les personnes impliquées dans la vie de la commune et les présentations des risques cardiovasculaires pour l'ensemble de la population.

Dans le cadre de la solidarité, un accompagnement est prodigué aux habitants de la commune face aux graves accidents de la vie. Des aides personnalisées ou des prises en charge de services sont accordées en réponse à des situations subies.

Enfin, en termes de handicap, la commune continue à s'engager dans une politique d'accessibilité de l'ensemble des bâtiments et des espaces recevant du public.



Remise du colis de Noël à la doyenne du village.

### COMMISSION SENIORS (MONIQUE GUILLAUME, CONSEILLÈRE DÉLÉGUÉE)

La crise sanitaire a fait de 2020 une année presque blanche dans le domaine des actions en faveur des aînés de la commune. Les rencontres du jeudi autour de jeux, de pratiques sportives, d'art créatif, de découverte de la nature, de sorties, ainsi que les goûters animés ont dû être supprimés dès le premier confinement, de même que la sortie exceptionnelle proposant une croisière sur la Moselle.

À titre de compensation, la Municipalité a décidé d'élargir la distribution des colis de Noël 2020 (traditionnellement réservée aux plus de 80 ans) aux foyers comptant des septuagénaires. 177 colis ont été distribués par les élus et les membres de la Commission Seniors.

Pendant les confinements, un service d'assistance a été mis en place pour venir en aide aux plus vulnérables.

La reprise des activités habituelles est espérée le plus vite possible et la croisière sur la Moselle devrait être reportée au printemps 2021.

Les animations hebdomadaires et le repas annuel des seniors ont dû être reportés à des jours meilleurs.



## Santé

Déjà au XIX<sup>ème</sup> siècle, la commune avait placé au cœur de ses efforts l'amélioration de la santé.

Charles Louis Alphonse Laveran, qui a eu le prix Nobel de physiologie et de médecine pour ses travaux sur le rôle des protozoaires comme agents infectieux, a vécu à Montoy. En 1880, il a découvert le parasite responsable du paludisme. En 1891, la veuve du docteur Legrand, médecin réputé à Metz, a respecté ses dernières volontés en fondant l'hôpital Saint-Laurent de Flanville, où ont été admis gratuitement les malades de Montoy et des communes avoisinantes. Il a fermé en 1950. Aujourd'hui, une maison médicale est située au cœur du village, en bordure de la RD 603, dans des bâtiments réhabilités pour l'occasion, dans un espace agréable, boisé, à côté d'une aire de stationnement, au 7 rue du Château. Elle offre aux professionnels de santé installés une véritable qualité de vie tant au niveau professionnel que personnel.

Pour notre village, elle permet de maintenir un bassin de vie de qualité, elle renforce son attractivité et répond aux besoins de santé de la population.

### Elle accueille dix professionnels de santé :

- ✓ Un médecin généraliste spécialisé en pédiatrie : Dr Marie-Christine Erbeling.
- ✓ Une infirmière : Mélanie Bagnariol.
- ✓ Deux cabinets de masseurs kinésithérapeutes : Emmanuel Laborie et Danaé Guerquin/Manuel Chiva.
- ✓ Une orthophoniste : Candice Jacquinet.
- ✓ Une ostéopathe : Sophie Schmitt.
- ✓ Un acupuncteur : Guillaume Stumpel.
- ✓ Un naturopathe : Stéphane Valentin.
- ✓ Une hypnothérapeute : Laurence Chaty.

La Municipalité souhaite ainsi regrouper au sein d'un même pôle de santé des professionnels dont la complémentarité est porteuse.

### Les objectifs spécifiques sont de :

- ✓ Maintenir la démographie médicale.
- ✓ Favoriser l'accueil de nouveaux professionnels de santé.
- ✓ Améliorer la coordination, la qualité et la proximité des soins.
- ✓ Améliorer la collaboration entre professionnels de la santé et intervenants au domicile des seniors.
- ✓ Développer de nouveaux modes d'exercice en réseaux.



**M.A.M Les P'tits Loups**

Ouverte en septembre 2017, la « MAM Les P'tits Loups » est une maison d'assistantes maternelles qui regroupe quatre professionnelles de la petite enfance travaillant collectivement et accueillant les P'tits Loups de 10 semaines à 4 ans.

Le mode de fonctionnement et les principes de cette structure sont organisés autour du bien-être, de l'éveil et du développement individualisés de l'enfant : l'accueil limité à quatre enfants par professionnelle permet une proximité et une attention plus personnelle. En plus de cette approche individuelle, la MAM met en avant toutes les actions que l'on peut retrouver en collectivité : sorties, jeux et activités du quotidien, manuelles, motrices, adaptées aux tout-petits, sorties poney pour les plus grands.

Un réel projet pédagogique, une réflexion axée sur l'enfant et ses besoins permettent de fixer des objectifs éducatifs adaptés à la MAM, de définir une attitude commune favorisant l'épanouissement et le bien-être des enfants. La MAM est aussi un lieu d'éducation, de sociabilisation et de prévention. L'objectif prioritaire est d'accompagner, de guider chaque enfant vers

l'acquisition progressive de son autonomie. Les activités d'éveil regroupent les activités manuelles, la lecture, la cuisine, la musique, les sorties... L'implantation de la structure au sein du milieu rural permet d'exploiter régulièrement les espaces extérieurs (préau, cours, jardin, potager...). Les plus grands participent aux activités du Relais Parents Assistantes Maternelles (RPAM) environnant et participent également à des sorties poney avec une écurie voisine.

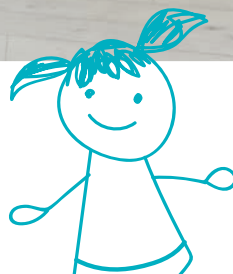
La MAM les P'tits Loups s'est formée en association dont tous les parents d'enfants sont membres. Au-delà de l'accueil des enfants dans un cadre agréable, l'association participe aux activités festives du village et organise annuellement vide-dressing, bourse aux jouets, etc.

#### ADRESSE ET CONTACT

24 rue Principale  
57530 Ogy  
09 51 29 19 65  
mamlesptitsloups@outlook.fr



Rencontre intergénérationnelle



Des liens privilégiés entre les enfants et les assistantes

## Le Musée Naturel JEAN-MARIE PELT



La dégradation de l'environnement liée à l'épuisement et à la détérioration des ressources naturelles menace la qualité de vie, voire même la survie de l'espèce humaine.

Quel monde allons-nous laisser à nos enfants, mais aussi quels enfants allons-nous laisser au monde ? Cette double question demeure au centre de l'œuvre de Jean-Marie Pelt. Il a eu une vie entièrement dédiée à l'étude et à la préservation de la planète. Il est une grande figure de l'écologie.

Le projet du Musée Naturel Jean-Marie Pelt est né d'une rencontre avec l'homme en avril 2012, lors d'une conférence à Montoy-Flanville. Il a fallu 6 ans pour construire ce projet avec des scientifiques, des pédagogues, des muséographes, des jardiniers et des habitants de la commune réunis dans un comité de pilotage. Une inauguration a eu lieu le 2 mai 2018 et une journée phare le 1<sup>er</sup> mai 2019 sur le thème « les enfants de la nature » avec la présentation d'un programme d'animations de mai à septembre.

Un sentier de randonnée, un rucher-école, des jardins partagés et une épicerie en circuit court avec un atelier de transformation composent la structure du Musée Naturel Jean-Marie Pelt.



**LE SENTIER DE RANDONNÉE** de 2 km, inauguré le 2 mai 2018, est jalonné de 9 jardins reprenant chacun un thème de l'œuvre de Jean-Marie Pelt. Ce sentier est un espace de promenade ludique et de contemplation de la nature. Les jardins sont agrémentés d'outils pédagogiques comme des totems, des tables de lecture pour enfants et adultes, des cartels pour

désigner les plantes, des panneaux dédiés à l'œuvre de Jean-Marie Pelt, des villages à insectes, des ruches... Pour rendre la visite agréable, le sentier est équipé de mobilier urbain, d'aires de jeux et d'une aire de pique-nique. La révolution digitale et ses nouvelles technologies vont permettre de rendre la visite interactive, vivante et dynamique avec de la documentation, des photos, des archives, des interviews... Ce sentier est en accès libre toute l'année. Un guide de visite et divers documents (herbier, conte, livret pour enfants) sont disponibles

dans le chalet derrière la mairie, point de départ de la promenade. Des visites guidées sont possibles sur rendez-vous. Se renseigner en mairie.

**LE RUCHER-ÉCOLE** est un pôle de formation et de recherche autour des abeilles. Les activités sont développées page 25 de ce bulletin ( Syndicat des Apiculteurs de Metz et Environs).

**DES JARDINS PARTAGÉS** s'étendent sur 4 hectares de cultures maraîchères et fruitières avec une vingtaine de variétés de légumes, 13 variétés de fruits, des herbes aromatiques et des plantes à tisanes. Il a fallu du matériel agricole et l'installation d'un système d'arrosage pour mener à bien cette exploitation. Des bénévoles aident à la production et aux récoltes. Cette production est essentiellement destinée à la vente après transformation. Un presseur est utilisé pour la fabrication de jus de pomme et un partenariat avec le laboratoire de l'association « Partage ton frigo » permet la transformation des légumes et fruits en soupes, purées, confitures, sirops...



**UNE ÉPICERIE** a été ouverte en novembre 2019 par 8 producteurs locaux, regroupés en association « les Mets fermiers ». Elle propose une large gamme de produits en circuit court, complétée par 70 apporteurs du secteur.

Le Musée Naturel Jean-Marie Pelt est le fruit d'une grande et belle aventure humaine avec pour objectif d'acquérir de nouvelles connaissances et de nouvelles attitudes de respect vis-à-vis de soi-même, de son environnement, pour passer d'un état de découverte à celui d'acteur.

Une visite du site Internet du Musée Naturel Jean-Marie Pelt donne une vue d'ensemble détaillée de cette structure et donne la possibilité de questions et de réservations : [www.musee-naturel-pelt.fr](http://www.musee-naturel-pelt.fr)





# Mets fermiers



## HORAIRES

Le magasin est ouvert du **mercredi au vendredi de 9h30 à 12h30 et de 14h à 18h30** ainsi que le **samedi matin de 9h30 à 13h**

## ADRESSE ET CONTACT

1 chemin des Huguenots  
57645 Ogy-Montoy-Flanville  
03 87 21 07 62  
07 67 25 65 99

## Votre magasin DE PRODUCTEURS LOCAUX !

Le magasin de producteurs locaux « Mets fermiers » a soufflé sa première bougie le 28 novembre 2020. À l'initiative de ce projet démarré en février 2018, huit producteurs se sont associés pour proposer leurs produits en circuit court. Ils prennent plaisir à travailler ensemble, dans un univers quasi familial. Cinq embauches ont été réalisées, dont une personne du village. Il manque encore un boucher. À l'ouverture, 40 apporteurs ont permis une diversification des produits présentés. Ils sont aujourd'hui plus de 70 producteurs qui fournissent régulièrement le magasin, sur une gamme très variée, dont un torréfacteur local. 70% du chiffre d'affaires sont réalisés par les associés.



Élus et producteurs locaux associés dans la réalisation du projet



30 000 passages en caisse ont été enregistrés sur un an. Le périmètre de provenance de la clientèle s'élargit de plus en plus, notamment sur Metz. Une campagne de publicité est menée avec les TCRM en cette fin d'année. Les fruits et légumes sont principalement BIO et l'étal de charcuteries/viandes fraîches est sans OGM. On trouve également au magasin des produits d'épicerie, des produits laitiers, des œufs, du pain, des glaces et des boissons.

Retrouvez « Mets fermiers » sur Facebook !



# Associations

La commune bénéficie d'un tissu associatif étoffé et diversifié. Au terme d'une année fortement perturbée par la crise sanitaire, toutes ces associations espèrent retrouver des conditions normales de fonctionnement en 2021 et accueilleront avec plaisir et reconnaissance les bonnes volontés qui voudront bien les rejoindre pour mettre en œuvre leurs programmes d'activités.

## Association

### MUSÉE NATUREL JEAN-MARIE PELT

Un magnifique sentier nature serpente à travers notre village, nos forêts et cours d'eau sur 2,5 km. C'est un bonheur de l'emprunter en suivant ses symboles et ses thématiques dans différents jardins qui évoluent avec les saisons, ressourçant ainsi l'esprit dans un espace de loisirs, de promenade et de contemplation de la nature. C'est aussi un outil pédagogique pour enfants et adultes grâce aux tables de lecture, aux cartels désignant les plantes...

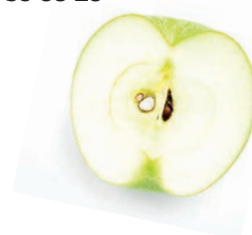
Le parcours intègre un verger et un potager dans lesquels une équipe de bénévoles produit et récolte légumes, fruits, aromates... Cette production est essentiellement destinée à la vente après transformation. On la retrouve à l'épicerie locale « Mets fermiers », conditionnée en barquettes (soupe prête à cuire, poireaux, betteraves, potirons). Courgettes et tomates sont transformées à la conserverie locale « Partage ton frigo » et reviennent en purée, jus, soupe, confiture...

Trois personnes sont habilitées à cette activité et à la vente au magasin. Sont élaborés également sirops de menthe, lavande, sureau, issus des jardins. Les herbes aromatiques, après séchage, sont mises en sachet. Tous ces articles figurent dans les rayons du magasin.

Un pressoir a permis cette année la fabrication de 1500 litres de jus de pomme. Les fruits proviennent d'habitants et de producteurs fruitiers du secteur. La tâche est partagée entre les membres de l'association et des élus volontaires. En résumé, les produits ont un bilan carbone intéressant car du producteur au consommateur, on compte moins d'un kilomètre à vol d'oiseau.

L'association accepte toutes les bonnes volontés pour agrandir l'équipe.

Contact  
**Jean-François SALGADO**  
Président  
**06 74 99 38 25**



Écouter et observer la nature

Un matériel performant pour la production du jus de pomme





# RUCHER ÉCOLE

## Syndicat des Apiculteurs

DE METZ ET ENVIRONS



L'objectif du Syndicat des Apiculteurs de Metz et Environs est de défendre les intérêts des apiculteurs, mais aussi d'organiser la lutte contre les abus de pesticides, fongicides, OGM et les maladies. Il permet également d'assurer les cours d'apiculture à tout public grâce au rucher-école.

Le rucher-école est né le 12 septembre 1987 sur l'Île du Saulcy grâce au dynamisme de ses dirigeants et à la volonté de ses adhérents.

Il est aujourd'hui situé au 20 route de Flanville à Montoy-Flanville depuis juin 2016, dans un bâtiment construit par la municipalité, entièrement dédié à l'apiculture et faisant partie des Jardins Secrets de Jean-Marie Pelt, un sentier pédagogique agrémenté de jardins aux diverses thématiques.

Il est la maison de tous les apiculteurs, représentant un lieu de savoir-faire et d'échanges au service de tous. Grâce à la disponibilité de tous ses bénévoles, il accueille des scolaires (plus de 600 élèves chaque année), des centres aérés, des groupes, des associations, et forme chaque année une trentaine de futurs apiculteurs. Depuis de nombreuses années, ces mêmes bénévoles assurent aussi la promotion de l'apiculture auprès d'un large public lors des diverses manifestations de Metz-Métropole.

Le rucher-école est un outil pédagogique indispensable pour faire connaître le monde fascinant de l'abeille, son incroyable organisation sociale – un modèle d'une remarquable évolution – et les produits savoureux et sains de la ruche (pollen, gelée royale et miel de qualité).

Le rôle irremplaçable de l'abeille dans la nature grâce à la pollinisation (fondamentale source de vie du monde végétal), son poids économique majeur dans l'agriculture méritent d'être soulignés, face aux agressions démesurées de l'activité humaine dont l'abeille est l'objet (urbanisation croissante, utilisation de puissants pesticides, non-respect de son écosystème...).

[www.apiculture-metz.fr](http://www.apiculture-metz.fr)

Enfin, par leur choix de produire et consommer des miels lorrains, les apiculteurs du Syndicat des Apiculteurs de Metz et Environs contribuent à la pérennisation de l'apiculture locale et aident également au maintien vital pour nos descendants de la biodiversité variée de notre belle Lorraine. Les miels du Syndicat sont en vente au magasin des producteurs locaux « Mets fermiers ».

Suite à la demande de l'Institut National de Jeunes Sourds de Metz, des cours d'initiation à l'apiculture ont été dispensés par Daniel Klara, malentendant pratiquant le LSF (Langage des Signes Français). L'institut projette d'installer des ruches dans le parc qui l'entoure sur son site de Metz Borny.



Contact  
**Martine Clausset**  
Présidente  
**06 10 82 73 44**



## Le calendrier 2021

**VISITE DU RUCHER-ÉCOLE**  
Sur RDV, d'avril à juillet pour les écoles, associations ou particuliers.

**FÊTE DES ABEILLES**  
Dimanche 6 juin de 10h à 18h.  
Diverses animations, petite restauration, buvette, vente de miel...

**PERMANENCES**  
Pour 2021 ouverture sur RDV uniquement.

### Le Comité des Fêtes

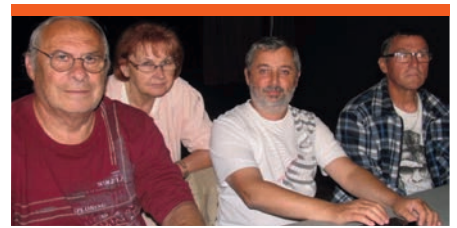
Le Comité des Fêtes de Montoy-Flanville, créé à l'initiative de Eric Gulino fin 2007, est devenu, suite à la fusion, le Comité des Fêtes de Ogy-Montoy-Flanville lors de l'AG du 3 juin 2018 avec adoption d'un nouveau logo :



Son bureau est composé de membres des différentes associations et d'élus exprimant par-là l'objectif initial qui était de fédérer le tissu associatif afin de donner une impulsion nouvelle à l'animation festive de notre village. Son comité directeur est présidé par Jean-Claude Guillaume, assisté de Fabien Ruby (vice-président), d'Annette Guir (secrétaire) et d'Yves Bayeur (trésorier).

Outre les membres du bureau, le CdF s'appuie sur une équipe de bénévoles qui s'investissent sans compter lors des manifestations qu'il organise afin de contribuer à leur réussite. Les volontaires pour renforcer ses rangs sont les bienvenus.

Les temps forts des animations du CdF s'articulent principalement autour des cabarets du vendredi (le dernier vendredi de chaque



mois). Une programmation qualitative offre aux nombreux spectateurs, venus de toute la région, des soirées inoubliables. Le CdF organise également le festival « Montoy Du Rire » en collaboration avec la Mairie, le feu de la St Jean, la fête du village, le vide-grenier, le marché de Noël, en sachant mobiliser les bénévoles et le public, et en assurant le succès de ces rassemblements festifs pour la pleine satisfaction des petits et des grands.

Contact [comitedesfetes.omf@gmail.com](mailto:comitedesfetes.omf@gmail.com)

### Foyer Rural

L'association du Foyer Rural de Montoy-Flanville a été créée en 1955 et la salle du Foyer Rural mise en service en novembre 1960. Après des débuts prometteurs, les activités se réduisent à partir de 1962 et l'association est mise en sommeil en 1965. Relancée en 1977, elle poursuit ses activités sans discontinuité à ce jour.



Aujourd'hui, les adhérents sont en grande partie des seniors et de multiples activités et ateliers divers leur sont consacrés : ateliers mémoire, conduite automobile, diététique, informations sur de nombreux sujets concernant le bien vivre et la santé, atelier numérique, atelier secourisme, conférences, visites du Patrimoine, spectacles...

Panorama de nos activités :

- Sorties à la journée : Meuse, Lunéville, Orval en Belgique...
- Séjours d'une semaine : Jura, Auvergne, Périgord, Côte d'Opale, Pays Basque, Côte d'Armor, Berlin-Dresde-Leipzig, Autriche-Vienne, Rome et la Toscane, Andalousie, Canaries, Capri-Pompéi-Naples, Portugal...
- Marchés de Noël sur un ou plusieurs jours : Obernai, Sélestat, Reims, Kaisersberg, St Wendel, Montbéliard, Trèves, Riquewihr, Prague, Liège, Sion, Trilogie des Marchés de Noël (Suisse, Allemagne, Autriche).
- Gymnastique adaptée, activités manuelles, marches, rencontres et goûters du Club Seniors afin de pérenniser le lien social des adhérents...

Entre les deux confinements de cette année, le Foyer Rural a participé à un séjour d'une semaine en Crète (septembre) et a organisé la visite du Musée de la Faïencerie de Sarreguemines et du site de Bliesbrück (octobre).

Contact  
**Jean-Paul Entemeyer**  
Président  
**03 87 76 67 70**

### Association SPORTS LOISIRS CULTURE,

Les activités de l'Association Sports Loisirs Culture pour la saison 2019/2020 se sont arrêtées au mois de mars pour cause de confinement, et n'ont pas repris depuis. En plus du programme annuel, l'ASLC a rajouté, à partir du mois de janvier, de la sophrologie avec Tilly Croise qui n'a pas pu exercer longtemps et qui, depuis cet été, a quitté la commune.

Les activités de gym, marche, sophrologie, raku et couture réunissaient environ 50 personnes.

La saison 2020/2021, puisque nous suivons l'année scolaire, s'annonce difficile, en espérant une reprise des activités au printemps, en fonction des conditions sanitaires. L'ASLC participe aux activités organisées par le Comité des Fêtes et la Commune. Pour la reprise, lors de jours meilleurs, nous prévoyons diverses activités, à savoir :  
LA GYMNASTIQUE D'ENTRETIEN, renforcement musculaire, gainage, abdos fessiers, étirements... le mardi de 19h30 à 20h30 à la salle communale de Montoy-Flanville.  
LA MARCHÉ, le lundi et le mercredi (si le temps le permet), départ à 9h00 devant la mairie de Montoy-Flanville.

LE RAKU, travail de la terre, façonnage, modelage, sculpture, décors et cuisson... le 3<sup>e</sup> samedi du mois de 13h30 à 16h30, à la maison des associations de Montoy-Flanville.

LA COUTURE, le lundi après-midi à la maison des associations.

LES BIBLIOTHÈQUES, situées à Ogy (bâtiment de la salle des fêtes) et à Montoy-Flanville (maison des associations) vous accueillent le samedi de 10h à 12h.



Contact  
**Annette Guir**  
Présidente  
**06 74 23 45 26**



## Le FC MONTROY-FLANVILLE FÊTE SES 30 ANS

**Contact**  
**Laurence Bayeur**  
**06 79 22 18 59**  
yveslaurence.bayeur@orange.fr

Créé en 1990 par Gaston Pierlot (habitant de Montoy-Flanville aujourd'hui décédé) et quelques amis, le club de football local a fait ses premiers pas en championnat UJLL (Union Jeanne la Lorraine). Au fil des ans les effectifs se sont étoffés, au point de permettre au club d'aligner 2 équipes seniors.

En septembre 2013 le FCMF rejoint le District mosellan suite à l'arrêt de la section football de l'UJLL. Il y mène depuis une carrière marquée de fortunes diverses.

Quelques faits d'armes ont toutefois parsemé l'histoire du jeune trentenaire comme la participation au tournoi national des vétérans (déplacements sur 3 jours en

juin, principalement financés par le club et les joueurs) à Limoges en 2005, à Biarritz (2006), à Chambéry (2007), à Saumur (2008 et 2009) et à Cholet en 2010.

La saison 2019/2020 s'est arrêtée à mi-chemin en raison de la crise sanitaire. La 3<sup>ème</sup> place occupée à ce moment a permis au club d'obtenir sa promotion en 3<sup>ème</sup> division pour la saison 2020/2021, à nouveau interrompue.

Les rencontres ont lieu le dimanche matin sur le terrain communal et les entraînements le mercredi soir.

## Union Nationale des Combattants



Georges Clemenceau et le Révérend Père Brottier, deux hommes aussi peu semblables que l'eau et le feu, en sont les fondateurs.

L'Union Nationale des Combattants (UNC) a pour vocation de rassembler les anciens combattants ainsi que les veuves et orphelins de guerre, de les aider et de les soutenir dans leurs démarches, de maintenir et de développer les liens de camaraderie, de défendre les intérêts moraux, sociaux et matériels de ses membres, de perpétuer le souvenir des combattants morts pour la France, de soutenir la défense nationale et de défendre ses membres dans le domaine juridique.

Un comité constitué en structure nationale est créé. Le Général Léon Durand, de Nancy, accepte d'en assurer la présidence. Des sections, des groupes départementaux se créent dans toute la France et outre-mer. Les combattants de tous les « théâtres de guerre » rejoignent ces groupes et se retrouvent au sein de l'UNC. Et depuis, la section 57 englobant les communes de Ogy-Montoy-Flanville, Noisseville, Retonfey, Coincy,



organise chaque année des cérémonies commémoratives aux grandes dates qui jalonnent l'Histoire du pays.

À ce jour, face à cette situation sans précédent qui limite ou interdit les rassemblements ou manifestations de tout ordre, la cérémonie du 8 mai s'est déroulée au square d'Oradour-sur-Glane à Montoy-Flanville en comité restreint (6 personnes). Quant à la commémoration du 11 novembre, prévue à Noisseville, d'un commun accord Mairie-UNC, elle a été supprimée.

Un souhait : que 2021 nous permette de célébrer et d'honorer les « Morts pour la France » de façon plus tangible.

**Contact**  
**Jean Thirion**  
Président  
**06 40 31 69 82**

### Association des Parents d'Élèves DE OGY-MONTOY-FLANVILLE

L'APEOMF a été créée en 2018, à l'initiative de trois parents actifs. Elle compte aujourd'hui dix parents actifs et 59 familles adhérentes (ce qui représente 74 enfants).

Son but est de soutenir l'école dans ses projets culturels, sportifs, et dans ses besoins matériels. Elle organise également ses propres événements comme le repas qui suit la fête scolaire, une fête d'Halloween, des après-midi jeux de société avec les enfants, etc.

Ses fonds proviennent exclusivement des actions entreprises (galette des rois, chocolats de Pâques...) et permettent de financer notamment l'organisation du repas de fin d'année scolaire (en moyenne 200 parents participent, avec une centaine d'enfants). Si nécessaire, l'APE apporte son soutien à l'école en prenant en charge financièrement les bus pour les sorties scolaires, des livres et des chocolats pour le Noël des enfants, le goûter et les friandises de la Saint Nicolas.



#### Contact

**Élise Lomovtzeff**

Présidente

**06 40 20 92 65**

### Conseil de Fabrique DE L'ÉGLISE DE SAINT-AGNAN

L'église de Saint-Agnan est le principal élément du patrimoine architectural de la commune de Ogy-Montoy-Flanville. Elle est un repère incontournable dans le paysage. Depuis dix siècles, elle a connu plusieurs destructions par les guerres ou des incendies, mais à chaque fois, elle fut reconstruite. L'église de style néo-roman a été reconstruite entre 1882 et 1889, grâce à la générosité de la famille Legrand, de Flanville. En 1997, de très gros travaux de rénovation intérieure ont été réalisés et depuis, tous les ans, le Conseil de Fabrique réalise des travaux d'entretien.

Ainsi, tous ceux qui visitent l'église la trouvent très belle et propre. L'édifice est la propriété de Ogy-Montoy-Flanville. Le Conseil de Fabrique est composé de cinq membres, du curé, des maires de Ogy-Montoy-Flanville et Coincy. Il est chargé de l'entretien du bâtiment et du fonctionnement du culte.

Par le Concordat de 1802, les Fabriques deviennent des établissements publics du culte. La loi de 1905 portant sur la séparation des Églises et de l'État ne concerne pas les trois départements de la Moselle, du Bas-Rhin et du Haut-Rhin. En 1905, l'Alsace-Moselle était intégrée à l'empire allemand et a conservé le droit local lors du retour à la France, en 1918. Les Fabriques des autres départements ont été supprimées par la loi de 1905 et sont devenues des associations culturelles.

Depuis trois ans, l'église est ouverte le samedi et le dimanche de 8 h à 20 h, de mai à octobre. C'est l'occasion de faire une visite du patrimoine ou de méditer dans un lieu privilégié. Une visite des tribunes, de l'orgue et des cloches est également possible mais il faut contacter un des membres du Conseil de Fabrique pour être accompagné.

#### Contact

**Gilbert Bertrand**

Président

**07 87 01 09 10**



## Réglementation

### NUISANCES SONORES SUR LA VOIE PUBLIQUE

Sont interdits de jour comme de nuit, sur la voie publique et dans les lieux accessibles au public les bruits gênants par leur intensité, leur durée ou leur répétition tels que ceux produits par :

- des réparations ou réglages de moteur à l'exception des réparations de courte durée permettant la remise en service d'un véhicule immobilisé par une avarie fortuite.
- l'emploi d'appareils de diffusion sonore (téléviseur, radio, sono, autoradio, porte-voix...).
- l'utilisation de pétards ou autres pièces d'artifice.
- les cris, chants et messages de toute nature.
- la circulation des véhicules à moteur de tous types dont l'échappement ne serait pas conforme à la réglementation en vigueur (voitures, motos, quads, scooters...).

### NUISANCES SONORES CHEZ LES PARTICULIERS

Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, tels que tondeuses à gazon, tronçonneuses, perceuses, raboteuses, scies électriques... ne sont autorisés que :

- **les jours ouvrables** de 8h à 12h et de 14h à 19h.
- **les samedis** de 9h à 12h et de 14h à 18h.
- **les dimanches et jours fériés** de 10h à 12h.

### LES FEUX

Le brûlage à l'air libre ou dans les incinérateurs individuels de tous les déchets végétaux issus des parcs, des jardins et des espaces verts, est interdit.

Les déchets végétaux doivent être éliminés prioritairement par valorisation directe sur place ou toute autre voie respectueuse de l'environnement, notamment leur collecte en déchetterie, broyage, compostage, paillage, etc.

### LES AIRES DE JEUX ET PLATEAUX SPORTIFS

- Les aires de jeux sont autorisées, selon l'âge des enfants mentionné sur la plaque d'identification se trouvant sur ou à proximité de l'aire de jeux.
- Les plateaux sportifs (à l'exception du stade de football de Montoy, réservé au FC Montoy) sont en accès libre.

Dans tous les cas, l'utilisation des aires de jeux et plateaux sportifs se fait sous la responsabilité des parents ou personnes ayant autorité.

Il est rigoureusement interdit de fumer sur et aux abords des aires de jeux et plateaux sportifs.

### ACTIVITÉS COMMERCIALES ET MANIFESTATIONS

L'organisation de manifestations et l'exercice de toute activité commerciale sont interdits sauf autorisation spéciale délivrée par le Maire.

### LES ANIMAUX

Il est interdit de laisser divaguer les animaux domestiques sur le domaine public et de souiller ce lieu par leurs déjections qui doivent être aussitôt ramassées, faute de contravention encourue.

### LES ORDURES MÉNAGÈRES

Les ordures ménagères et autres collectes ne peuvent être déposées sur la voie publique que la veille au soir du ramassage. Les bacs vides et autres contenants doivent être retirés au plus tard le jour même de la collecte.

En aucun cas, ces bacs et autres contenants, même vides, ne doivent séjourner sur le domaine public.

### LES DÉCHETS SAUVAGES

Le dépôt sauvage de déchets est interdit par la loi : déposer, abandonner ou jeter, en lieu public ou privé, est passible d'une contravention.

La Mairie dépose systématiquement plainte à la suite de ces actes d'incivilité.

Le code de l'environnement L541-46 prévoit 2 ans de prison et/ou 75 000 € d'amende pour les contrevenants.



# Sécurité et prévention

## SÉCURITÉ ROUTIÈRE

Tout le village de Ogy-Montoy-Flanville est classé en zone 30, à l'exception des secteurs sans habitation qui restent limités à 50 km/h. En conséquence, et pour la sécurité de chacun, la vitesse doit être adaptée au lieu. Un radar pédagogique est régulièrement placé à l'une ou l'autre des entrées de la commune.

### Conduite apaisée = sécurité assurée, pour éviter la prise de risque (dans le village et en tous lieux).

La vitesse est la première cause de mortalité routière en France (31 %). Elle est à la fois un facteur déclencheur de l'accident, mais aussi un facteur aggravant.

Une variation de la vitesse implique une variation significative du risque d'accidents mortels : une baisse de 1 % de la vitesse moyenne fait baisser mécaniquement de 4 % le taux d'accidents mortels.

### Comment se comporter au volant :

- ✓ Adapter sa vitesse aux circonstances (lieux traversés, conditions de circulation et conditions climatiques, état de la chaussée, chargement du véhicule, état des pneus).
- ✓ Redoubler de vigilance la nuit. Les feux de croisement n'éclairent qu'à 30 mètres. À 70 km/h, l'obstacle qui surgit dans la zone éclairée est inévitable.
- ✓ Respecter les distances de sécurité. La distance d'arrêt augmente avec la vitesse. Elle correspond à la distance parcourue pendant le temps de réaction du conducteur ajoutée à la distance de freinage du véhicule. Le temps de réaction varie de 1 à 2 secondes pendant lesquelles le véhicule parcourt entre 8 et 16 mètres à 30 km/h.

## VIDÉOPROTECTION

Des caméras de vidéoprotection sont installées aux entrées de Montoy-Flanville et le seront très prochainement sur Ogy. Les enregistrements de ces caméras sont à la disposition de la Gendarmerie, le cas échéant.

La vidéoprotection couvre les espaces publics sur la commune, sans suivi en temps réel.

La vidéoprotection permet d'identifier les auteurs d'un forfait grâce aux images enregistrées, permettant ainsi aux forces de Gendarmerie d'élucider des affaires suite à plaintes.

## PARTICIPATION CITOYENNE

En lien direct avec la Gendarmerie nationale, Ogy-Montoy-Flanville a nommé 26 référents « Participation citoyenne ». Ces référents sont répartis sur l'ensemble des quartiers de la commune et ont pour mission de signaler à la Gendarmerie tout ce qui peut sembler suspect en terme sécuritaire. Ils sont en lien avec le voisinage de leur secteur respectif.

### Prévention :

Chaque année des habitants sont victimes de cambriolages. Quelques conseils peuvent être utiles pour les limiter.

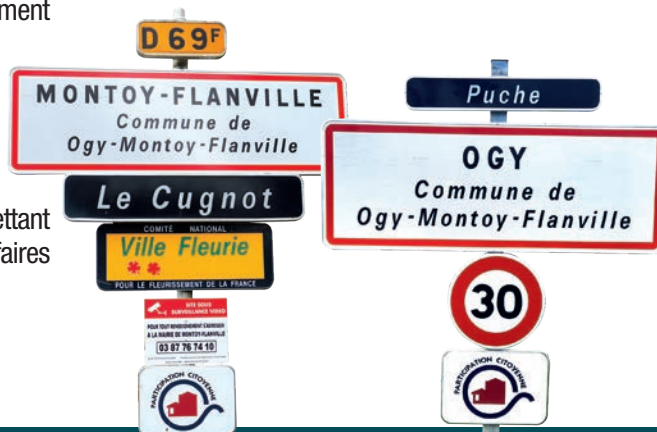
- ✓ Utiliser une alarme. Ces systèmes sont généralement efficaces. C'est un bon moyen de dissuasion.
- ✓ Bien fermer portes et fenêtres.
- ✓ Laisser des lumières allumées quand la maison est vide. Des minuteurs permettent une autonomie de l'allumage.
- ✓ Prévenir les voisins en cas d'absence prolongée, voire la Gendarmerie (formulaires d'inscription à l'opération « Tranquillité Vacances » à la mairie ou à la Gendarmerie).
- ✓ Déclarer à son assureur les biens de valeur, en limitant leur présence au domicile. Faire des photos, utiles en cas de vol.
- ✓ Avoir un éclairage extérieur.
- ✓ Se méfier du démarchage à domicile ! Éviter d'ouvrir sa porte à des inconnus ; s'ils se présentent mandatés par des entreprises (gaz, électricité, téléphonie...), demander la carte professionnelle. Dans le doute, appeler les services concernés ou proposer un autre rendez-vous, le temps de vérifier.

En cas de cambriolage, prévenir immédiatement la Gendarmerie (17).

## PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE

### COVID-19

La commune de Ogy-Montoy-Flanville a organisé la distribution de masques de protection à deux reprises pour la population. L'école et le périscolaire ont été particulièrement suivis dans le cadre du COVID. Les personnes vulnérables ont été assistées pour leurs courses alimentaires.



# Démographie

## RECENSEMENT

Ogy-Montoy-Flanville a fait partie des 7 000 communes de moins de 10 000 habitants concernées par le recensement général de la population en 2020.

Sous la coordination d'Alain Bastien, maire adjoint, trois agents recenseurs (Fabienne Barthel sur le secteur Chappe-Flanville, Bernard Charron sur le secteur Montoy-Cugnot et Jean-Christian Schutz sur le secteur Ogy-Saint-Agnan) ont effectué les opérations de collecte sur le terrain du 16 janvier au 15 février.

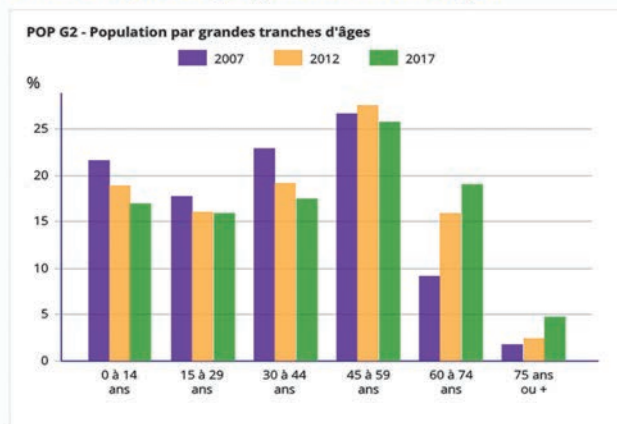


D'après les dernières informations de l'INSEE, la population légale de la commune est de 1 772 habitants au 1<sup>er</sup> janvier 2021, soit 1 742 habitants pour la population municipale et 30 pour la population comptée à part (personnes résidant à l'extérieur mais ayant conservé une résidence sur le territoire communal).

### La population locale en quelques chiffres :

- 377** les moins de 18 ans (490 en 2007)
- 266** le nombre de familles avec enfant(s), soit 39% des ménages
- 374** le nombre des retraités (194 en 2007)
- 14** les plus de 80 ans vivant seuls à leur domicile

### POP G2 - Population par grandes tranches d'âges



Sources : Insee, RP2007, RP2012 et RP2017, exploitations principales, géographie au 01/01/2020.



## État civil

Au cours de l'année 2020, la commune a enregistré 21 naissances, 4 mariages et 4 décès.

### NAISSANCES

Anna Wawerinitz, Lilou Menuet Helvic (février), Nuno Schoenhens (avril), Léandre Hamonic, Charlize Pins, Naya Beck, Célian Baratto, Mattéo Demontis, Louka Comby (juin), Romyo Lopez Gasca Chardin (juillet), Azer Atakaya, Victoria et Anna De Zorzi (août), Jade Labe, Baptiste Gasiorek (septembre), Nisa Buzpinar (octobre), Lise François, Romaric Jacquillard, Tiago Bolley Engelmann, Thibault Steinkamp (novembre), Juliette Mathiotte (décembre).

### MARIAGES

Sébastien Joyeux et Florence Herr (juin), Marc-Olivier Thomas et Mylène Papo (juillet), Damien Falzone et Amandine Duteil (août), Valérian Martz et Mélanie Oster (décembre).

### DÉCÈS

Catherine Frery (février), Jacques Petegnief (mars), Monique Girard (avril), Bernard Grandjean (octobre).



## Montoy-Flanville À L'ÉPOQUE MÉDIÉVALE



Les plus anciens documents concernant la localité remontent au XII<sup>ème</sup> siècle. Mais on a des traces de l'occupation des lieux à l'époque gallo-romaine, à travers deux stèles encadrées dans une des murailles de l'actuel château de Montoy.

L'origine du village de Montoy est liée à l'établissement d'un hôpital bâti par les chevaliers teutoniques vers la fin du XII<sup>ème</sup> siècle, puis transformé en château. Le village s'implanta en contrebas du château, au-delà du fossé, à proximité du cours d'eau, au lieu-dit « Le Pâtural », baptisé dans le cadastre napoléonien « Vieux château ».

Au Moyen Âge, le nom de Montoy apparaît dans des textes relatifs à une seigneurie appartenant à l'Évêché de Metz, donnée en fief à une famille de Montoy. Puis elle fut donnée à des grandes familles messines lors de la constitution du Pays Messin à partir du XIII<sup>ème</sup> siècle, au détriment des possessions de l'Évêché de Metz.

Flanville était une seigneurie du Haut Chemin en 1514, avec une maison forte apparten-

ant à des familles de notables messins dont les Grogat, les De Gournay et les De Heu. On voit encore la tour ronde et le mur à créneaux. On raconte qu'autrefois un souterrain permettait de relier le château de Flanville au centre du village et que ce passage était suffisamment large pour y circuler à cheval.

En 1439 Montoy comptait 45 maisons. Le château, possession du maître échevin Jean Cheverson en 1480, fut assiégé et incendié en 1518 par plus de 3 000 hommes sous les ordres de Franz von Sickingen, lors d'une expédition punitive menée contre Metz, mettant à feu et à sang plusieurs villages du sud-est de la ville. En 1531, Michel Cheverson, son fils, fit réédifier le château de Montoy à un kilomètre des ruines. Il donna à la nouvelle forteresse la figure d'un trapèze avec cinq grosses tours liées entre elles par d'épaisses murailles et l'entoura d'un fossé de trente pieds de large traversé par un pont-levis. C'est là que la fille de Jean, Philippine Cheverson, Dame de Goin et de Grimont, le porta en dot à Robert de Heu lors du mariage le 15 mai 1531.

### UN MARIAGE AU CHÂTEAU

Tel était Montoy lorsque Philippine Cheverson, dame de Goin et de Grimont, le porta en dot à Robert de Heu, le 15 mai 1531. « Les esposailles et nopces furent faictes au chasteau de Montoy. Il y eust moult grant triomphe et joye. Il y vint grosse noblesse tant de Mets comme d'Allemagne et aultre lieu. On fist grant chère trois jours durant, où furent les seigneurs et dames de lignaige, et plusieurs bourgeois et bourgeoises de la cité ; et vais vous dire une grant joyeuseté qui fust faicte à cette occasion







# Histoire de Ogy

## EN QUELQUES DATES



**OGY** est citée dans les ouvrages historiques dès 1190 sous le nom de OSEY. S'en suivront pendant huit siècles une bonne dizaine d'appellations différentes : Oisey (1260), Oxey (1404), Oxieum (1409), Augy (1478), Houxey (1497), Oixey (1513), Ouxey (1514), Oxi (1544), Augy (1710), Oxy (1742) jusqu'à Ogy, son nom définitif vers la fin du XVIII<sup>ème</sup> siècle.

Le village de Ogy dépendait de l'ancien pays messin (Haut Chemin), dont les seigneurs étaient issus des grandes familles messines.

Le village est ruiné pendant la Guerre de Trente Ans (23 mai 1618 au 15 mai 1648).

Ogy absorbe Puche entre 1790 et 1794.

**SAINT-AGNAN** est une ancienne paroisse du pays messin, construite autour de l'église du village. Le lieu-dit est attesté dans les textes au X<sup>ème</sup> siècle. Un hameau d'une trentaine d'habitations s'est construit sur les routes bordant l'église. La localité a longtemps été à l'écart de la commune de Ogy.

Une charte de l'an 1005 indique que le prieuré de Bénédictines de Saint-Agnan dépend de l'abbaye de Neuf-Moustier de Metz. L'abbesse en a engagé les dîmes à Arnould Baudoche en 1353.

En 1600, Saint-Agnan fut à nouveau détruit par les calvinistes, avec à leur tête le sieur de Clervant, brigadier-général commandant quatre régiments de cavalerie. La chapelle Saint-Jean-Baptiste-de-la-Décollation de Ogy et l'église de Saint-Agnan furent ruinées.

Le 13 janvier 1814, tous les villages du canton sont envahis par des Prussiens et des Russes. Les Russes établissent un camp de transit à Saint-Agnan sous les ordres du général Scherbatoff.

Le parcellaire de 1819 du géomètre Watrin montre l'église et son presbytère isolés, bordés à l'est par la route dite de Saint-Agnan venant de Ogy au sud et qui rejoint la route de Metz à Saint-Avold au nord.

Le pèlerinage de Saint-Agnan a été célèbre depuis un temps immémorial. On y venait en foule tous les ans le 15 juin ou le dimanche suivant.

**PUCHE** : le lieu est déjà mentionné en 1005 sous le nom de Puteos comme étant une annexe de la paroisse de Saint-Agnan. Au fil des siècles le nom a évolué : Pux (1404), Puixe (XV<sup>ème</sup> siècle), Puzouch (1429), Puxe (1513), pour devenir Puche en 1756.

Le grand décimateur de l'Ordre Templier du « Petit Saint-Jean de Jérusalem » résidait dans le château de la seigneurie qui se nommait Pluche en 1793.

Historiquement, Puche fut intégré de 1870 à la fin de la Première Guerre mondiale à l'État germanique d'alors. Comme la plupart des Lorrains, de nombreux habitants furent incorporés dans l'armée allemande à cette époque et combattirent notamment sur le front de l'Est durant la guerre de 1914-1918.

Comme toute la Moselle, Puche a beaucoup souffert durant les deux guerres mondiales. Les personnes mutilées étaient nombreuses durant les années 50. On retrouve un monument aux morts allemands de la période 1870-1914 sur la route Metz - Saint-Agnan (RD 603), destiné à l'hommage aux enfants du pays.

On y trouvait une croix scellée au mur d'une ferme, datant de 1858, qui portait le nom de Madeleine Renault, épouse Sallerin. Cette croix se trouve actuellement exposée dans la mairie de Ogy.



Chapelle de la famille Legrand de Flanville qui a fait restaurer l'église de Saint-Agnan



# CCHCPP

## La Communauté de Communes

### DE PLUS EN PLUS PRÉSENTE AUX CÔTÉS DE LA MAIRIE

Ogy-Montoy-Flanville est la porte d'entrée du Haut Chemin - Pays de Pange, à la frontière de Metz Métropole. Le territoire de l'intercommunalité, composé de 28 communes, oscille entre nature et ruralité et offre un cadre de vie remarquable et agréable à ses habitants. Des paysages attrayants et reposants, un intéressant patrimoine culturel, militaire et religieux, une riche histoire marquée par les occupations.

Créée en 2017 par décision préfectorale, la Communauté de communes Haut Chemin - Pays de Pange (CCHCPP) contribue au dynamisme de ce secteur en développant le volet économique et l'aménagement du territoire, en veillant au bien-être des habitants et en créant les conditions de la réussite collective. Son ambition est d'associer les communes au sein d'un espace de solidarité en vue de développer des projets communs.

Petit à petit, par accroissements successifs de ses compétences, la Communauté de communes se substitue aux municipalités et gère à leur place les problèmes quotidiens des mairies. C'est ainsi que la CCHCPP a désormais en charge la collecte et le traitement des ordures ménagères, la distribution de l'eau potable, l'assainissement individuel et collectif, avec notamment la responsabilité des stations d'épuration (STEP). C'est elle qui a entièrement financé la construction de la nouvelle STEP de Ogy-Montoy-Flanville.

C'est aussi la Communauté de communes qui avait coordonné et, en grande part, financé l'ensemble des travaux de restructuration de la zone d'activités

économiques de « La Planchette » et de son extension de 17 hectares. Elle est à l'origine de l'installation de la plateforme LIDL et de France frais. Ce sont aussi les élus de la CCHCPP qui ont initié le projet de magasin de producteurs « Mets fermiers » qui a ouvert ses portes à Montoy-Flanville. Elle a permis aux agriculteurs locaux de créer leur propre magasin de vente directe, rapprochant ainsi producteurs et consommateurs. Une belle manière de valoriser le savoir-faire local.

Depuis 2015, la nouvelle part de la Contribution Économique et Territoriale (CET) - ancienne taxe professionnelle - versée par les entreprises revient à l'intercommunalité et lui permet de financer des projets d'intérêt communautaire que les communes ne pourraient pas mener à elles seules.

Dans ce cadre, la Communauté de communes a créé la Voie verte du Pays de Pange et treize chemins de randonnée, dont celui qui passe par le Musée Naturel



Jean-Marie Pelt. La Communauté de communes Haut Chemin - Pays de Pange a aussi engagé de nombreuses actions de protection de l'environnement, notamment dans le cadre de la « Trame verte et bleue ». Elle est devenue une référence nationale en la matière. Au titre de sa compétence GEMAPI (Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations), la CCHCPP a mis en place des solutions pour réduire en volume et en pics les phénomènes d'inondations du ruisseau de Vallières.

La Communauté de communes Haut Chemin - Pays de Pange a aussi été la toute première du Grand Est à déployer la fibre, pour internet à très haut débit, devant chacun des foyers de son territoire. Tous les habitants de Ogy-Montoy-Flanville sont de ce fait parmi les tous premiers de France à pouvoir ainsi profiter d'internet à très haut débit.

Si toutes ces actions visent avant tout le bien-être et le confort de la population du Haut Chemin - Pays de Pange, elles contribuent aussi à attirer un public extérieur de plus en plus intéressé par l'écrin naturel que proposent nos communes.

## JEU

### « CONNAÎTRE SON VILLAGE »

**Après avoir parcouru la rétrospective communale 2020 évoquée dans les pages de ce bulletin, les lecteurs sont invités à tester leurs connaissances en répondant aux 6 questions suivantes :**

1. Combien d'enfants fréquentent l'accueil périscolaire ?
2. À quelle date a été créé le Comité des Fêtes ?
3. Quel est le montant du budget d'investissement en 2020 ?
4. Combien de professionnels de santé occupent la maison médicale ?
5. En quelle année Puche obtient ce nom actuel ?
6. Combien de nouveaux panneaux signalant l'agglomération sont installés ?

# Numéros utiles

## Mairies

9 rue Principale – 57645 Ogy-Montoy-Flanville  
22 rue Principale – 57530 Ogy-Montoy-Flanville

03 87 76 74 10

03 87 64 49 50

Courriel : mairie.omf@orange.fr

**Heures d'ouverture** (En cas d'urgence et en dehors des heures d'ouverture, contacter Monsieur le Maire : 06 08 69 67 18)

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
MONTROY-FLANVILLE	9h-12h30 / 13h30-19h	9h-12h30 / 13h30-19h	Fermé	9h-12h30 / 13h30-19h	9h-12h30 / 13h30-18h
OGY	8h30-12h / 13h30-18h	8h30-12h / 13h30-16h30	Fermé	13h30-19h	8h30-12h / 13h30-18h

## Professionnels de santé maison médicale

Médecin – Marie-Christine ERBELDING	03 87 76 84 52	Naturopathe – Stéphane VALENTIN	06 04 45 77 63
Infirmière – Mélanie BAGNARIOL	03 87 76 82 56	Hypnothérapeute – Laurence CHATY	06 16 66 26 49
Ostéopathe – Anne-Sophie SCHMITT	06 58 24 26 49	Kinésithérapeute – Emmanuel LABORIE	03 87 21 14 52
Orthophoniste – Candice JACQUINET	06 47 53 09 10	Cabinet de kinésithérapie –	09 87 11 77 77
Acupuncteur – Guillaume STUMPEL	06 50 79 02 93	Danaé GUERQUIN et Manuel CHIVA	

## École primaire

École élémentaire	03 87 76 84 52
École maternelle	03 87 76 61 50

## Services enfance et petite enfance

Périsoleil	03 87 76 50 75
Maison des assistantes maternelles	09 51 29 19 65

## Services d'urgence

Gendarmerie de Courcelles-Chaussy	03 87 64 00 16
GENDARMERIE	17
SAMU	15
POMPIERS	18
Centre antipoison Nancy	03 83 22 50 50
Centre des grands brûlés (Mercy)	03 87 55 31 31

## Numéros verts

Enfance maltraitée	119
Violences conjugales	39 19
Drogues info service	0 800 231 313

## Dépannage sécurité

Urgence gaz	08 00 47 33 33
Urgence électricité	09 69 36 35 10
Veolia	09 69 323 554 (24h/24 - 7j/7 n° non surtaxé)

## Hôpitaux

Mercy	03 87 55 31 31
Claude Bernard	03 87 39 66 66
Robert Schuman	03 57 84 28 00
Legouest	03 87 56 46 46

## Commerces de proximité

Pharmacie de l'Amitié - Noisseville	03 87 76 63 66
Mets fermiers	07 67 25 65 99

## Poste

38 bis rue Principale - Noisseville	3631 (n° non surtaxé)
-------------------------------------	-----------------------

**Heures d'ouverture :** Du lundi au samedi 9h15 - 12h15

## Transports

Espace Fluo Grand Est - TIM	08 20 05 00 57
-----------------------------	----------------

## Déchetterie

La Petite Voëvre à Borny	03 87 34 64 40
--------------------------	----------------

## Heures d'ouverture :

Lundi - Jeudi : 14h00 - 18h30
Mardi - Mercredi - Vendredi - Samedi : 9h30 - 18h30
Dimanche : 9h30 - 12h30

Les réponses seront copiées sur papier libre avec mention des noms, prénoms, adresses, téléphones et mails des joueurs, puis mises sous enveloppes qui peuvent être déposées en mairies de Montoy-Flanville ou de Ogy, ou envoyées à l'adresse suivante : **Mairie Jeu « Connaitre son village », 9 rue Principale Montoy-Flanville, 57645 OGY-MONTOY-FLANVILLE**

**La date limite de réception des réponses est fixée au 31 mars 2021.**

Le jeu est ouvert à toute personne résidant dans la commune. Un tirage au sort sera effectué parmi les bonnes réponses pour désigner les 3 gagnants qui se verront offrir des produits du terroir.

**Le règlement** peut être demandé par courrier à cette même adresse ou consulté sur le site internet de la commune. Le fait de participer au jeu entraîne la parfaite connaissance du règlement.

# CALENDRIER 2021

	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Jun	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre
1 V	Jour férié	1 L	1 L	1 J	1 S	1 M	1 J	1 D	1 M	1 V	1 L	1 M
2 S		2 M	2 M	Jour férié	2 D	2 M	2 V	2 L	2 J	2 S	2 M	2 J
3 D		3 M	3 M	3 S	3 L	3 J	3 S	3 M	3 V	3 D	3 M	3 V
4 L		4 J	4 J	PAQUES	4 M	4 V	4 D	4 M	4 S	4 L	4 J	4 S
5 M		5 V	5 V	Jour férié	5 M	5 S	5 L	5 J	5 D	5 M	5 V	5 D
6 M		6 S	6 S	6 M	6 J	6 D	6 M	6 V	6 L	6 M	6 S	6 L
7 J		7 D	7 D	7 M	7 V	7 L	7 M	7 S	7 M	7 J	7 D	7 M
8 V		8 L	8 L	8 J	8 S	8 M	8 J	8 D	8 M	8 V	8 L	8 M
9 S		9 M	CONSEIL ÉCOLE	9 V	9 D	9 M	9 V	9 L	9 J	9 S	9 M	9 J
10 D		10 M	10 M	10 S	10 L	10 J	10 S	10 M	10 V	10 D	10 M	10 V
11 L		11 J	Pavoiement	11 D	11 M	11 V	11 D	11 M	11 S	11 S	11 J	11 S
12 M		12 V	12 V	12 L	12 M	12 S	12 L	12 J	12 D	12 D	12 V	12 D
13 M		13 S	13 S	13 M	13 J	13 D	13 M	13 V	13 L	13 L	13 S	13 L
14 J		14 D	14 D	14 M	14 V	14 L	14 M	14 S	14 M	14 J	14 D	14 M
15 V		15 L	15 L	15 J	15 S	15 M	15 J	15 D	15 M	15 V	15 L	15 M
16 S		16 M	16 M	16 V	16 D	16 M	16 V	16 L	16 J	16 S	16 M	16 J
17 D		17 M	17 M	17 S	17 L	17 J	17 S	17 M	17 V	17 V	17 M	17 V
18 L		18 J	18 J	18 D	18 M	18 V	18 D	18 M	18 S	18 S	18 J	18 S
19 M		19 V	Pavoiement	19 L	19 M	19 S	19 L	19 J	19 D	19 M	19 V	19 D
20 M		20 S	20 S	20 M	20 J	20 D	20 M	20 V	20 L	20 L	20 S	20 L
21 J		21 D	21 D	21 M	21 V	21 L	21 M	21 S	21 M	21 M	21 D	21 M
22 V		22 L	22 L	22 J	22 S	22 M	22 J	22 D	22 M	22 M	22 L	22 M
23 S		23 M	23 M	23 V	23 D	23 M	23 V	23 L	23 J	23 S	23 M	23 J
24 D		24 M	24 M	24 S	24 L	24 J	24 S	24 M	24 V	24 D	24 M	24 V
25 L		25 J	25 J	Pavoiement	25 M	25 V	25 D	25 M	25 S	25 S	25 J	25 S
26 M		CABARET	CABARET	26 L	26 M	FELIX ST JEAN	26 L	26 J	26 D	26 M	26 V	26 D
27 M		27 S	27 S	27 M	27 J	27 D	27 M	27 V	27 L	27 M	27 S	27 L
28 J		28 D	PAQUES ENFANTS	28 M	CABARET	28 L	28 M	28 S	28 M	28 J	28 D	28 M
29 V		29 L	29 L	29 J	29 S	29 M	29 J	29 D	29 M	29 V	29 L	29 M
30 S		30 M	30 M	CABARET	30 D	30 M	30 V	30 L	30 J	30 S	30 M	30 J
31 D		31 M	31 M	31 L	31 L	31 M	31 S	31 M	31 D	31 D	31 M	31 V

Vacances scolaires

Zone B - Aix-Marseille, Amiens, Caen, Lille, Nancy-Metz, Nantes, Nice, Orléans-Tours, Reims, Rennes, Rouen, Strasbourg

Comité des fêtes

Pavoiement

Écoles

Jours fériés

Commemorations

OMF

ASLIC

Pour les activités des associations, contactez les présidents et responsables.